

Lancement du
nouveau site
Internet
de la Ville le
1^{er} octobre !

Actu's

C'est la rentrée !

p. 4-5

Vie municipale

Un projet photo
pour le centre-ville

p. 9

Culture

Présentation
de la saison culturelle

p. 24-25

SEPT./OCT. 2015

N°43

Le mag de Villeneuve-Saint-Georges

VILLENEUVE — *et vous* —

WWW.VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.FR

Métropole du Grand Paris : quel avenir pour Villeneuve ?

Dossier p.17 à 21

Optique PONCHEL

Plus de 1200 montures

Dolce&Gabbana, Dior, Prada,
Guess, Ray Ban, Hello Kitty....



28, avenue Carnot - 94190 Villeneuve-Saint-Georges



Votre opticien
vous propose un espace dédié aux

AIDES AUDITIVES



Sur rendez-vous, un audioprothésiste
vous proposera une large gamme
d'appareils sur mesure.

15 jours d'essai sans engagement

01 43 89 01 99



Arthurimmo.com

LE RESEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT



AGENCE DU MARCHÉ
01 43 82 69 34

2, rue Henri Janin
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

SUCCESSION - TRANSACTION - EXPERTISE - DIVISION - VIAGER - FONDS DE COMMERCE

Après le Tribunal administratif, le Conseil d'Etat valide les élections municipales. Tous les griefs de l'opposition ont été rejetés un à un.



Actu's

C'est la rentrée ! p.4-5
Travaux
République/Fusillés p.6
Semaine Bleue 2015 p.7

Vie municipale

Villeneuve certifiée Qualiville p.8
Projet photo centre-ville p.9

Vie citoyenne

Les Conseils citoyens p.10-11

Jeunes p.12-13

Retour sur images p.14-16

Dossier

La Métropole du Grand Paris p.17 à 21

Travaux p.22-23

Culture

La nouvelle saison culturelle p. 24
Les artistes à venir p. 25

Activité économique

p. 26

Environnement

Un grand pas pour la Tégéval p. 27

Sport

p. 29

Asso's

p. 30

Tribunes

p. 31

Infos pratiques p. 33 à 35

Rentrée scolaire réussie pour nos 4 400 écoliers à qui la Municipalité a offert à chacun une belle trousse. Cette « boîte à outils » est une contribution modeste pour signifier toute l'importance que nous accordons à leur éducation et à leur avenir. Et nous savons aussi que pour de nombreuses familles, elle contribue à alléger un peu le poids toujours plus lourd des dépenses de rentrée.

Septembre, c'est aussi la rentrée pour les associations. Notre ville est riche de plus de 265 associations sportives, culturelles, de solidarité qui, grâce à l'engagement de milliers de bénévoles et au soutien de la Municipalité, contribuent à développer la citoyenneté, la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun des enfants et des jeunes en particulier.

Une rentrée culturelle aussi avec la présentation de la saison 2015- 2016, le samedi 19 septembre au Théâtre, qui témoigne une nouvelle fois de la richesse et de la diversité des spectacles et des actions portés par notre théâtre, notre conservatoire et nos médiathèques. Tous ces temps forts sont prolongés par des rencontres avec les habitants dans

les quartiers : poursuivre les réunions publiques dans les quartiers pour mettre en place les conseils citoyens, la tenue de mes permanences, ...

— Un mois de luttes et d'exigences —

Si toutes ces initiatives marquent l'engagement de notre service public au service des Villeneuvois, il faut également que l'Etat assume toute sa part et toutes ses responsabilités.

Or, en décidant de réduire de plus de 11 milliards d'euros les dotations de l'État dues aux collectivités locales, les responsables gouvernementaux portent un coup direct à nos finances et ils affaiblissent nos capacités, nos investissements pour la ville, avec des répercussions négatives pour le travail donné aux entreprises et pour l'emploi.

Participant à une réunion organisée par le président du Conseil départemental en présence des maires du Département, nous avons, tous, tenu, dans la diversité de nos sensibilités politiques, à tirer la sonnette d'alarme sur la gravité de la situation et demandé à l'Etat un moratoire immédiat sur cette baisse de moyens. C'est le sens également de la journée nationale d'actions organisée le 19 septembre par l'association des maires de France qui regroupe les 36 000 communes de notre pays.

A ce titre, septembre est aussi un mois de luttes et d'exigences.

Après la décision du Conseil d'Etat prise cet été de valider l'élection municipale de notre ville, mon équipe municipale est plus que jamais déterminée à porter les projets et actions pour le mieux vivre ensemble de tous.

Sylvie Altman

*Maire de Villeneuve-Saint-Georges,
Conseillère régionale*

Les p'tites news



DEVENIR CONSEILLER MUNICIPAL JUNIOR

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) compte 44 conseillers municipaux juniors. Elus en classe de CM1 pour deux ans, leur mandat prend fin à leur entrée en 6ème. Pour tout savoir sur le rôle de conseiller municipal junior, des sessions de sensibilisation débiteront fin septembre dans les classes de CM1 afin d'amorcer la campagne électorale qui se déroulera courant octobre. Les élections se tiendront le 5 novembre. La cérémonie officielle de proclamation des résultats aura lieu le 21 novembre à la salle André Malraux (allée Henri-Matisse).



POINT INFO MODES D'ACCUEIL (PIMA)

Mis en place pour aider les parents ou futurs parents à trouver un mode d'accueil pour leurs enfants de 0 à 3 ans, le PIMA invite les personnes concernées à participer à des réunions d'information animées par des professionnel(le)s de la Petite Enfance. Celles-ci se tiendront à 9h30 aux dates et lieux suivants :

- Au Relais Assistantes Maternelles (6 rue Roland-Garros) : les lundis 5 octobre et 7 décembre 2015 et 1^{er} février, 4 avril et 6 juin 2016.
- A la Maison pour Tous du Plateau (rue des Chênes) : les lundis 2 novembre 2015 et 4 janvier, 7 mars et 2 mai 2016.

Pour toute information complémentaire, contactez le 01 71 34 60 04.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

C'est la rentrée !

Après un bel été ensoleillé, tous ont repris le chemin de l'école en cette première semaine de septembre. Un moment fort en émotion pour les enfants... et les parents !



Premier jour de classe à l'école Paul-Bert.

Quelques larmes versées pour certains, la joie de retrouver leurs camarades pour les autres... la rentrée 2015 ne déroge pas à la règle ! Entre nouveaux professeurs et nouvelles activités, les découvertes de la matinée sont nombreuses. « Avec ma copine Maud on était un peu stressées d'aller en CE2 » nous confie Lina, 8 ans, scolarisée à l'école Condorcet B, « mais maintenant ça va mieux, notre maîtresse a l'air très gentille ! ». Les premières angoisses dépassées, voici venue l'heure de la récréation ! L'occasion de se défouler un peu avant de retourner en classe le cœur plus léger, le nez dans les cahiers, prêts à bien commencer l'année. Le midi c'est cantine pour les uns, avec des repas élaborés par le Syndicat intercommunal de restauration municipale (SIRM) et préparés avec le concours d'une diététicienne*, et maison pour les autres, avant d'enchaîner sur l'enseignement de l'après-midi. Le rythme est pris, bonne rentrée à tous !

Rappels

Près de 4 400 enfants sont scolarisés à Villeneuve pour cette année 2015-2016, dont plus de 1700 en maternelle et de 2 600 en élémentaire. Suite à la réforme des rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014, la Municipalité a tenu à mettre en place **un accueil du matin gratuit de 8h20 à 8h50.**

Une prise en charge par la Ville qui permet aux parents qui travaillent de pouvoir déposer leurs enfants sans supplément de frais. ■

Retrouvez toutes les informations utiles sur le guide de la rentrée scolaire, consultable également en ligne sur le site www.villeneuve-saint-georges.fr.

* Une enquête UFC-Que Choisir a récemment placé Villeneuve-Saint-Georges dans le peloton de tête des communes val-de-marnaises pour la qualité nutritionnelle de ses repas.

Lieu d'écoute pour la réussite éducative

Psychologue clinicienne de la réussite éducative, Djaouida Lebsir est spécialisée dans l'accueil des enfants et adolescents de 2 à 16 ans et de leur famille. Elle vous reçoit sur rendez-vous au lieu d'écoute du 25 rue Henri-Janin les :

- Lundis et mercredis de 9h à 19h

Chaque entretien est confidentiel, anonyme et gratuit.

Contacts : Service Politique de la Ville, 25 rue Henri-Janin – 01 43 86 38 12 ou lieuecoute@mairie-villeneuve-saint-georges.fr.

UNE RENTRÉE SOLIDAIRE

L'éducation : une priorité pour la Ville

Une rentrée sous le signe de la réussite pour tous.

Axe fort de la Municipalité, la jeunesse est au cœur des préoccupations de la Ville. Avec plus d'un quart de son budget consacré à l'éducation, elle s'inscrit dans une volonté toujours plus grande de développer un accueil de qualité avec pour priorité le bien-être de chaque enfant.

Démarrer l'année dans les meilleures conditions

« A Villeneuve-Saint-Georges, l'égalité des droits est une priorité pour la Municipalité » a tenu à réaffirmer Sylvie Altman en cette rentrée 2015, ainsi du droit pour tous de fréquenter la restauration scolaire, de la traditionnelle remise d'une pochette de fournitures scolaires aux élèves des écoles élémentaires* et de l'application du quotient familial pour toutes les activités. Cette visite est également l'occasion de faire le point sur les conditions de rentrée et notamment le

nombre d'élèves par classe, d'établir un lien avec les professeurs, d'évoquer les projets, mais aussi de vérifier les travaux réalisés par la Ville durant tout l'été dans chaque établissement scolaire. Des travaux pour lesquels un grand nombre d'agents municipaux a été mobilisé pour que cette rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions (voir p.22-23).

« Au-delà des actions engagées, nous continuons de mener les luttes nécessaires pour que l'Education nationale mette les moyens nécessaires comme des auxiliaires de vie scolaire (AVS) pour les enfants porteurs de handicap ou un médecin scolaire » conclut Sylvie Altman. Des revendications qui ont été défendues par Madame le Maire et Sylvie Richeton, adjointe à l'Education, auprès de Madame Laporte, Inspectrice académique. ■

* A noter qu'un dictionnaire sera également offert par la Municipalité aux élèves de CM2 dans le courant du 2^e trimestre.



Distribution de la pochette de fournitures scolaires par Sylvie Altman et les élus mardi 1^{er} septembre.

Les coups de pouce de la rentrée

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial permet de déterminer votre participation financière pour toutes les activités périscolaires et extrascolaires



(restauration scolaire, accueils de loisirs, etc.). Son calcul est à effectuer jusqu'au 16 octobre.

La liste des pièces à fournir est disponible à la Direction de l'Enfance, de l'Education et des Loisirs éducatifs (29 rue Henri-Janin).

Renseignements au 01 71 34 60 03.

UNE 4^E RENTRÉE POUR LE DISPOSITIF ORDIVAL

Mis en place en 2012 par le Conseil départemental du Val-de-Marne en partenariat étroit avec l'Education nationale, le dispositif Ordival permet à chaque collégien du département de bénéficier d'un ordinateur portable pour une utilisation à la maison ou au collège. L'objectif ? Permettre à tous d'étudier de manière égalitaire quel que soit leur milieu et d'utiliser de nouvelles techniques d'apprentissage avec leurs professeurs. La distribution aura lieu le 26 septembre prochain aux collèges Roland-Garros et Pierre-Brossolette.

Plus d'informations sur www.valdemarne.fr/a-votre-service/education/ordival.

AIDE À LA DEMI-PENSION DES COLLÉGIENS

L'aide à la demi-pension est une aide financière accordée par le Département pour compenser les dépenses liées à la restauration scolaire des collégiens. Le montant de cette aide est attribué pour un an renouvelable et déterminé en fonction du quotient familial.

Tous les renseignements sur www.valdemarne.fr/a-votre-service/education/aide-a-la-demi-pension-des-collégiens.

Un agenda utile
pour les CM2

Distribué aux élèves de CM2 en même temps que la pochette de fournitures scolaires, cet agenda scolaire de prévention est offert par le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer. Un bon moyen de sensibiliser les enfants aux différents thèmes de santé (alimentation, activité physique, sommeil, tabac,

etc.). Le thème de cette année est « Bien grandir ensemble ! », illustré au fil des pages par des dessins réalisés par des élèves val-de-marnais de l'année dernière. Utilisé comme un véritable outil de prévention, cet agenda servira de support pédagogique aux enseignants et pourra permettre aux enfants

d'aborder le thème de la santé avec leurs parents. Rappelons que ce beau projet a été réalisé en partenariat avec l'Inspection Académique du Val-de-Marne, la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Mutualité Française d'Île de France (MUFIF).



TRANSPORTS

Des forfaits Navigo « toutes zones » pour plus de mobilité



Depuis le 1^{er} septembre 2015 et suite à la décision du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), les forfaits Imagine R Etudiant et Scolaire ainsi que la plupart des forfaits Navigo* Mois, Semaine et Annuel ont automatiquement évolué en forfaits « Toutes zones ».

Les forfaits « Toutes zones » vous permettent de voyager sur l'ensemble du réseau d'Ile-de-France (bus, métro, train-RER, tramway et T zen sauf Orlyval), tous les jours de la semaine et en illimité, pour 70€ par mois (21,25€ par semaine et 770€ par an pour les forfaits Semaine et Annuel). Une économie non négligeable quand on sait par exemple que l'ex abonnement zones 1 à 4 (Villeneuve étant en zone 4) était au tarif de 102,30€ par mois !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.navigo.fr ou appelez le 09 69 39 66 66 (forfaits Navigo Mois et Semaine), le 09 69 39 22 22 (forfait Navigo Annuel) ou le 09 69 39 55 55 (forfait Imagine R).

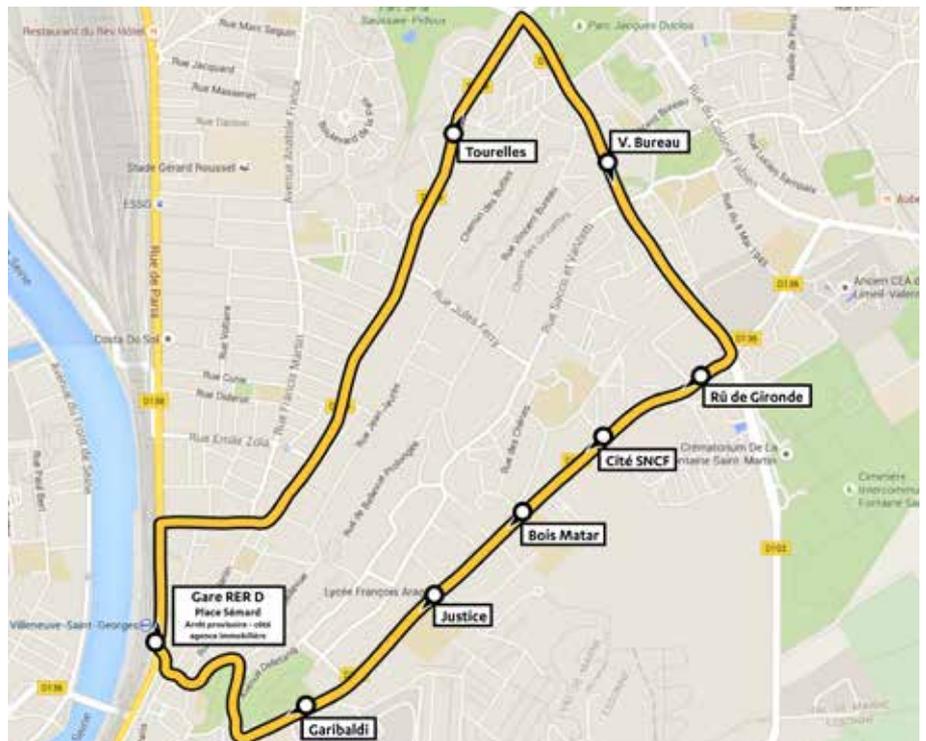
*Zones 1-2, 1-3, 1-4, 1-5, 2-4, 2-5 et 3-5 et forfaits Solidarité Semaine et Solidarité Mois.

Si vous utilisez un forfait Navigo zones 2-3, 3-4 ou 4-5, vous n'êtes pas concernés par ce changement : votre forfait conserve ses avantages actuels (dézonage le week-end, les jours fériés, pendant les vacances scolaires de la zone C et de mi-juillet à mi-août).

TRAVAUX REPUBLIQUE/FUSILLES

Mise en place d'une navette desservant le Plateau

Une demande faite dès le mois d'avril par la Municipalité !



Trajet de la « Navette du Plateau », mise en place depuis le mercredi 16 septembre et jusqu'à la fin des travaux. Cette navette de renfort circule du lundi au vendredi.

Les importants travaux réalisés actuellement avenues de la République et des Fusillés ont un impact fort sur la circulation des véhicules dans ce secteur. Début 2015, une réunion entre la Ville et la STRAV* avait défini les itinéraires de déviation dans le cadre de ces travaux de requalification de la ligne J1/J2 qui allaient engendrer la fermeture de la rue dans le sens montant. La déviation devait initialement, via la rue Remonter à Crosne, desservir tous les arrêts du Plateau et notamment le lycée François-Arago. Or fin juin, la commune de Crosne n'a pas validé ce nouvel itinéraire, obligeant dans le même temps la STRAV à redéfinir un nouveau trajet avec une correspondance obligatoire à l'arrêt Lutèce. En parallèle, dès le mois d'avril, la Ville avait demandé à ce qu'une navette soit mise en place de façon à desservir les habitants du Plateau. Cette demande était devenue d'autant plus indispensable après le refus tardif de la ville de Crosne et du Conseil départemental de l'Essonne. Mais en septembre toujours rien. Soutenue par Christian Favier, Président du Conseil départemental, Sylvie Altman a

interpellé le STIF** afin d'accélérer la mise en place d'une navette dans les meilleurs délais. Cette navette de renfort a finalement été mise en place par la STRAV depuis le mercredi 16 septembre. Baptisée « Navette du Plateau », elle circule du lundi au vendredi et est soumise à la même tarification que la ligne J. Elle part de la place Pierre-Sémard (derrière l'arrêt de la ligne N) puis emprunte l'itinéraire dévié de la ligne J2 en desservant les arrêts Tourelles, Vincent Bureau et Ru de Gironde. Elle parcourt ensuite les avenues Kennedy et de l'Europe en desservant tous les arrêts de la ligne J1, venant ainsi renforcer le service proposé aux heures de début et de fin des cours au lycée François-Arago et au collège Pierre-Brossolette. Elle descend enfin les avenues République et Fusillés jusqu'à son point de départ place Pierre-Sémard (voir plan ci-dessus). ■

Plus d'infos sur les horaires des navettes aux arrêts de bus et sur Internet : www.villeneuve-saint-georges.fr et www.transdev-idf.com/reseau-bus-strav.

*Société de Transports Automobiles et de Voyages (STRAV)

**Syndicat des Transports d'Ile-de-France

ÉVÈNEMENT

2^e édition de la Semaine Bleue !

Edition 2014 de la Semaine Bleue, une première à Villeneuve et un succès au rendez-vous !

Fort de son succès en octobre 2014, la 2nde édition villeneuvoise de la Semaine Bleue aura lieu **du 12 au 16 octobre 2015**. Au programme (voir détails ci-dessous) : de nombreuses animations mises en place par la Ville et le Centre communal d'Action sociale (CCAS), en partenariat avec les associations villeneuvoises et les institutions (EHPAD, CPAM, CHIV, etc.), qui interviennent dans le cadre des actions à destination des seniors villeneuvois. Événement national créé en 1951, cette manifestation a pour objectif d'informer et de sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle. Elle permet également de mettre l'accent sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées mais aussi sur les réalisations et les projets des associations. Nous vous attendons nombreux !

Renseignements et inscriptions au 01 45 10 13 20 (CCAS) ou au 01 43 86 39 43 (RPVA). ■

PROGRAMME

LUNDI 12 OCTOBRE

OUVERTURE

- **Projection du film** « *Et si on vivait tous ensemble* » suivie d'une collation.
Lieu : Sud-Est Théâtre à 14h (sur inscription).
- **Portes ouvertes de l'association « Seniors évasion loisirs »** :
- exposition photos
- rencontres
- jeux de société
- collation à midi et goûter

Lieu : Salle Falbert de 10h à 17h30.

MARDI 13 OCTOBRE

ATELIERS « MULTIMÉDIA »

- **Initiation à l'informatique** : pratique d'internet et messagerie
Lieu : Point Information Jeunesse de 10h à 12h (sur inscription).
- **Initiation aux appareils multimédia** : tablettes et smartphones
Lieu : Médiathèque René-Fallet de 10h à 12h (sur inscription).

SÉCURITÉ

- **Réunion sécurité des biens et des personnes**
En présence de Madame le Maire, des élus, du Commissaire de la Police Nationale et de la Police Municipale.
Lieu : Foyer Jean-Cocteau - Salle E de 14h à 16h (sur inscription).

MERCREDI 14 OCTOBRE

ATELIERS « ACCÈS AUX DROITS »

- **Accès aux droits et à la santé**
Présentés par le CCAS et nos partenaires : informations sur le maintien à domicile, les mutuelles, les caisses de retraites principales et complémentaires, les successions...
Lieu : Espace Senghor de 9h à 12h.

ATELIERS « ACTIVITÉS PHYSIQUES »

- **Démonstrations et initiations** de Gym autonomie, Tai chi, Yoga, Prévention des chutes...
Lieu : Foyer Jean-Cocteau - Salle D de 14h à 18h (sur inscription).

- **Lecture** aux jeunes par des seniors de la résidence Beauregard
Lieu : Médiathèque René-Fallet de 14h à 17h.

- Après-midi « **Jeux de Société** » en collaboration avec l'association la Guilde Jap'Anim'.
Lieu : Résidence Beauregard à 15h.

JEUDI 15 OCTOBRE

ATELIERS « SANTÉ ET BIEN-ÊTRE »

- Les médecins et les infirmières du CMS Henri Dret, le personnel de l'EHPAD des Vignes et de la CPAM vous invitent à découvrir et participer aux **ateliers santé** :
- Cuisine, saveurs et goûts
- Stimulation cognitive et sensorielle
- Soins de bien être
- Zoothérapie
- Dépistage diabète
- Santé bucco dentaire

Lieu : Centre de santé Henri-Dret de 9h à 18h (sur inscription).

- **Atelier découverte de la sophrologie** : pratique d'exercices de relaxation...
Lieu : Foyer L'Accueil, 2 rue Charles-Péguy de 10h à 17h (sur inscription).

PARCOURS RÉSIDENTIEL ET CADRE DE VIE

- **HABITAT**
- La demande de logement social : fonctionnement et procédure
- Les aides de l'ANAH
- Les dispositifs du PACT
- Les dispositifs de l'assurance retraite
- Présentation des aides du Conseil Départemental
- Présentation de la résidence intergénérationnelle « Les Maisons de Marianne ».
Parcours suivi d'un goûter.

Lieu : Maison des projets de 14h30 à 18h.

Vendredi 16 octobre

Clôture

- **Thé dansant (sur inscription)** : de 14h à 18h salle Malraux
- **Portes ouvertes de l'association « Seniors évasion loisirs »** (exposition photos, rencontres, jeux de société, collation midi et goûter) : de 10h à 17h30 salle Falbert
- **Portes ouvertes de l'association AAQN** (couture, cartonnage, pliage de serviettes et origami, alphabétisation) : de 13h à 18h salle Duhamel



Le saviez-vous ? Un habitant sur trois est reçu chaque année par le service Etat civil !

CERTIFICATION QUALIVILLE

Placer les usagers au cœur du service public

33 engagements pour servir au mieux la population.

Avec une moyenne de 170 personnes reçues par jour, le service Etat civil est, avec l'accueil de la Mairie, le service municipal le plus fréquenté par les Villeneuvois. Souhaitant s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue du service rendu, tous ont travaillé dur pour obtenir la certification Qualiville. Une première dans le département !

Les étapes jusqu'à la certification

Débutée en 2013, la démarche de certification a connu plusieurs étapes clés. Début 2014, les travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville s'achevaient pour laisser la place à un accueil plus moderne et à un service Etat civil repensé pour assurer le confort des usagers et des agents. Plus convivial et plus fonctionnel, le bâtiment faisait peau neuve pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et faire en sorte que chaque citoyen puisse effectuer ses démarches administratives dans les meilleures conditions possibles. En mai 2014 avait lieu le passage d'un audit blanc avant l'audit de certification en avril 2015. Enfin, en juin 2015, la Ville obtenait la précieuse certification, valable 3 ans avec un audit de renouvellement tous les ans.

— **1^{ère} ville du Val-de-Marne à être certifiée Qualiville !** —

Scannez et découvrez



Qualiville, qu'est-ce que c'est ?

La certification Qualiville ce sont 33 engagements de service répartis en 3 modules pour un repérage en toute transparence :

- 1^{er} module : accueil, orientation, information
- 2^e module : délivrance des actes administratifs (avec des délais de réponse réduits)
- 3^e module : évaluation de la satisfaction des usagers / gestion des réclamations

« Qualiville est une démarche bénéficiaire pour tout le monde » nous explique Frédéric Macquet, responsable de la Direction de la Citoyenneté et des services à la population. « Elle donne une image volontaire et positive des agents municipaux qui sont pleinement impliqués dans le dispositif et place les usagers au cœur du service public » poursuit-il. En effet, la formation des agents induite par la certification a permis de les rendre totalement polyvalents sur pas moins de 34 compétences ! Tous sont devenus acteurs de la démarche avec une adhésion commune pour un objectif durable, celui de toujours mieux servir les administrés.

Tous les critères inhérents à la démarche seront prochainement consultables en ligne sur le nouveau site Internet de la Ville qui sera mis en place à l'automne (voir encadré ci-dessous). ■

Un nouveau site Internet pour la Ville !

Le 1^{er} octobre prochain sera officiellement lancé le nouveau site Internet de Villeneuve-Saint-Georges. Un contenu plus attractif, un site plus clair et plus moderne, consultable sur mobiles et tablettes, encore plus de démarches en ligne, une newsletter...



mettez Villeneuve dans votre poche ! Rappel : accès libre à Internet dans les Médiathèques et au Point Information Jeunesse (9 rue de la Marne).

Suivez dès maintenant le décompte avant la sortie du site et l'actu de Villeneuve en « likant » la page Facebook officielle de la Ville ! Accès direct en scannant la QR code ci-contre avec votre mobile.



ZOOM SUR :
**Grande
collecte**

PROJET PHOTOGRAPHIQUE

Tous ensemble, écrivons l'histoire de Villeneuve !

Vous êtes en possession de documents anciens (cartes postales, etc.) ayant trait à l'histoire du centre-ville et vous souhaitez les partager pour enrichir la mémoire collective ? Nous vous proposons de les prêter au service municipal des Archives et du Patrimoine pour qu'il puisse les numériser. Les originaux vous seront bien sûr restitués !
Contact :
Service municipal des Archives –
01 43 86 38 09.

— Saisir par l'image les lieux et les gens —

Se souvenir du cœur de ville d'hier, immortaliser les lieux d'aujourd'hui, imaginer les rues de demain et vous donner la parole, c'est toute l'ambition du projet photographique « Le centre-ville au cœur de l'objectif ».

Le projet

Conscients de l'extraordinaire richesse patrimoniale du centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges (petites cours secrètes, château, église classée, etc.), la Région Ile-de-France et le service municipal des Archives ont fait le pari de mettre en avant les atouts architecturaux et humains de ce quartier. L'objectif ? Saisir par l'image les lieux et les gens, à l'heure où le centre-ville commence à être remodelé par le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD*). Pour ce faire, le photographe Stéphane Asseline ira à votre rencontre toutes les semaines pendant un an. Que vous soyez habitant du quartier ou simplement de passage, il construira avec vous les images que vous souhaitez offrir de votre vision du centre-ville. Votre mémoire des lieux, vos histoires singulières, vos interactions avec les autres, votre quotidien... les photographies réalisées – toujours avec votre accord ! – seront exposées à l'Espace André-Bouquet en mai 2016 et seront publiées dans un livre.

Concours

Détails architecturaux, rues, bâtiments, boutiques, vue de votre fenêtre, visions futuristes du quartier... exprimez-vous à travers la photographie, le dessin ou l'écriture et venez vous aussi donner votre perception du centre-ville en participant au grand concours lancé par la Municipalité ! Les inscriptions sont ouvertes depuis le 18 septembre 2015 (date de lancement du projet). ■

Renseignements et inscriptions :

- **Service des Archives et du Patrimoine (9 rue de la Marne) :**
01 43 86 38 09 – archives@mairie-villeneuve-saint-georges.fr
- **Direction des Relations publiques et de la vie associative (25 rue Henri-Janin) :** 01 43 86 39 43 – rpi@mairie-villeneuve-saint-georges.fr
- **Maisons des Projets (27 rue de Paris) :** 01 45 10 56 70 – maisondesprojets@mairie-villeneuve-saint-georges.fr

*Le PNRQAD est un programme d'aide et un projet de ville touchant à diverses composantes comme le logement, les commerces, les équipements ou encore les transports.

Ils ont dit...



Aboubacar Camara

Habitant du Quartier Nord

« J'ai entendu parler du conseil citoyen alors que je travaillais dans un commerce du quartier et ça m'a tout de suite intéressé. J'ai 24 ans, cela fait 14 ans que j'habite le Quartier Nord, et j'étais curieux de savoir comment je pouvais m'impliquer pour mon quartier. La première réunion était très enrichissante et prometteuse pour la suite. J'ai juste regretté qu'il n'y ait pas davantage de jeunes comme moi... j'espère que nous serons plus nombreux la prochaine fois ! »



Josette Robardet

Présidente de l'association AAQN au Quartier Nord

« Personnellement j'attends de ces conseils citoyens qu'ils contribuent à améliorer les conditions de vie des habitants du Quartier Nord. Des plus jeunes aux plus âgés, tous ont droit au bien-être. En tant que présidente d'association, je ne suis pas là pour faire de la politique et la neutralité de ces conseils m'a séduite. Bien évidemment nous n'en sommes qu'au début de cette démarche et il y a encore beaucoup de choses à apprendre de ce nouvel outil de participation mais mon premier avis est plutôt positif »



Serge Becq

Habitant de Triage

« Je vois dans ces conseils citoyens une opportunité de pouvoir rencontrer des habitants de mon quartier qui, comme moi, ont choisi d'entrer dans une démarche de responsabilité sur le plan local. Il est intéressant de voir que des personnes qui ne se connaissent pas ont les mêmes préoccupations et ont des idées – parfois audacieuses ! – pour faire avancer les choses. Il y a une véritable créativité possible permise par ce dispositif ! »

CONSTRUIRE ENSEMBLE

Conseils citoyens : leur mise en place par la Municipalité continue dans les quartiers



Réunion d'information pour la mise en place du conseil citoyen du Quartier Nord le 10 juin dernier à l'Espace Senghor.

En juin dernier avaient lieu les deux premières rencontres d'information au Quartier Nord et à Triage et une troisième s'est tenue le 16 septembre au quartier du Plateau. L'occasion de présenter le concept de « conseils citoyens » et d'échanger sur les modalités de leur mise en place.

Instances de démocratie participative mises en place au sein des quartiers dits « prioritaires » dans le cadre de la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les conseils citoyens doivent permettre à chaque habitant qui le souhaite de devenir pleinement acteur de son lieu de vie.

Les grands principes

Composé de 20 à 30 personnes réparties en deux catégories de membres (habitants du quartier et représentants d'associations et acteurs économiques locaux), les conseils citoyens sont des espaces de propositions et d'initiatives qui doivent permettre à chacun de s'exprimer librement. Autonome, chaque



Catherine Fort

Habitante de Triage

« Cela fait 30 ans que j'habite Triage et je suis parfois déçue de voir que peu de gens se préoccupent de la vie de leur quartier. J'ai le sentiment que beaucoup n'ont pas saisi l'importance de ce genre de

réunions et je trouve que plus de jeunes devraient s'y intéresser ! Parmi les sujets abordés lors de cette 1ère réunion, nous avons beaucoup parlé de la question des transports et des commerces, comme par exemple notre petit marché. Nous avons aussi évoqué le thème des activités pour les jeunes, d'où l'importance de leur présence ».

conseil citoyen devra élaborer son propre règlement intérieur. Enfin le conseil citoyen se doit d'être neutre et de respecter le principe de laïcité, c'est-à-dire qu'il doit être indépendant vis-à-vis de partis politiques, de syndicats ou encore d'associations culturelles.

Des réunions d'information en quatre temps

L'organisation des rencontres publiques pour la mise en place des conseils citoyens se divise en quatre temps : après l'accueil, les participants assistent à une présentation du concept de conseil citoyen tel que le prévoit la loi, puis ils sont invités à se répartir en petits groupes pour des ateliers pratiques. Enfin, un rendu de ces ateliers a lieu pour faire le point sur les interrogations et les suggestions des habitants. Emploi, logement, sécurité, éducation... il ressort des premières réunions que ces questions du quotidien apparaissent comme les principales préoccupations des Villeneuvois. Puis viennent les problématiques propres à chaque quartier avec par exemple la question du manque de commerces à Triage.

La constitution des conseils citoyens

Suite à ces réunions de présentation, chaque habitant des quartiers concernés peut se porter volontaire pour participer au conseil citoyen de son quartier. Les membres de chaque conseil seront désignés dans le respect de la parité (hommes / femmes, habitants du quartier/acteurs locaux) parmi les volontaires. Pour être représentatifs de chaque quartier, les conseils devront également intégrer des critères de représentation par catégories socio-professionnelles, par âge et par adresse au sein du quartier. ■

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Là où je vis, j'agis !

LES PROCHAINES RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LES CONSEILS CITOYENS AURONT LIEU :

- **Pour le quartier des HBM-les Tours :** lundi 28 septembre à 18h30 au Foyer l'Accueil 1 (1 rue Jeanne d'Arc)
- **Pour le centre-ville :** mercredi 7 octobre à 18h30 au Foyer Jean-Cocteau (8 avenue Carnot)

Venez nombreux !



CHRISTIAN JONCRET, adjoint à Madame le Maire chargé de la Participation des citoyens

« Notre objectif est d'améliorer la vie de chaque quartier »

Le mot clé de ces conseils citoyens est la « co-construction de projets », qu'est-ce que cela signifie ?

C. Joncret : Cela signifie que les membres de chaque conseil, entre 20 et 30 personnes représentatives de l'ensemble de leur quartier, vont devenir de véritables acteurs de leur lieu de vie. Les conseils citoyens seront des espaces de propositions et d'initiatives qui permettront de favoriser les expertises partagées (habitants, acteurs économiques locaux, représentants d'associations) et de voir ce qu'il est possible de faire ensemble pour améliorer le quotidien de chaque habitant du quartier et de chaque Villeneuvois en général.

Quelle(s) différence(s) y a-t-il avec une réunion de rue ou tout autre type de réunion publique ?

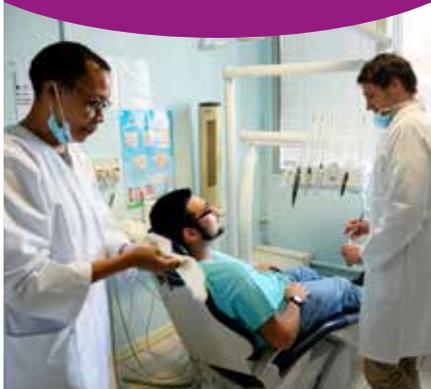
C. J. : Contrairement aux réunions publiques « classiques » qui sont organisées autour d'un sujet précis, les conseils citoyens permettront d'aborder plusieurs thèmes et se réuniront à des fréquences régulières. Une fois par trimestre pourrait être un bon rythme pour assurer une continuité des actions menées.

Chaque conseil citoyen étant autonome et indépendant, de quelle manière sera assuré le lien avec l'administration ?

C. J. : Le contrat de ville prévoit un accompagnement de chaque conseil citoyen grâce à des moyens dédiés (outils de communication, mise à disposition d'un local, etc.). Nous avons de plus créé, au sein de l'administration, une mission « participation des habitants ». Composée de deux chargés de participation, elle permet d'assurer une mission de liaison auprès des 5 conseils citoyens.

Entretien avec...

Santé Jeunes revient !



Fort du succès de sa 1^{ère} session, le dispositif « J'ai 18 ans et je me soigne ! » fait son grand retour au Centre municipal de santé Henri-Dret. Mise en place à l'initiative du Service municipal de la Jeunesse (SMJ) et rendue possible grâce à la mobilisation des équipes médicales du centre et des assistantes sociales du CCAS, cette rencontre a pour objectif de permettre à tous les jeunes Villeneuvois ayant eu, ou allant avoir, 18 ans en 2015 de venir faire un point sur leur santé grâce à un check-up complet. Si vous êtes concerné(e) par le dispositif, vous allez recevoir automatiquement par courrier une invitation de Madame le Maire vous indiquant le détail de la rencontre.

Dates des visites :

- Samedi 26 septembre
- Samedis 3, 10 et 17 octobre

Lieu de rencontre : Centre municipal de santé Henri Dret – 10 rue des Vignes – 01 43 89 00 77

Renseignements :

- Service municipal de la Jeunesse (SMJ) : 01 43 86 39 10
- Centre communal d'Action sociale (CCAS) : 01 45 10 13 20
- Maisons pour Tous (MPT) et Point Information Jeunesse (PIJ) : 01 43 86 39 11

Kery James s'engage toujours plus pour les jeunes Villeneuvois !

Parrain des jeunes de la ville, Kery James est venu leur rendre visite le jour des résultats du bac début juillet. Retour sur une soirée riche en échanges et forte de belles propositions.



Kery James entouré de jeunes Villeneuvois venus assister à la rencontre du 7 juillet dernier à l'Hôtel de Ville.

C'est un peu incrédule qu'une quarantaine de jeunes invités « pour une surprise » a vu débarquer Kery James le 7 juillet dernier à la salle des mariages de l'Hôtel de Ville. Mina El Allaoui, coordinatrice du pôle « participation des jeunes à la vie locale » tenait à leur faire la surprise. « Les membres du café des jeunes se sont beaucoup investis dans le dispositif cette année. Ils méritaient bien une récompense ! » nous confie-t-elle. Et elle fut de taille ! Kery James en personne venu, deux mois après son concert solidaire, passer une soirée « entre ami(e)s ».

Une rencontre enrichissante

Accueilli(e)s par Elsa Bardeaux, adjointe au maire en charge de la Jeunesse, les jeunes et Kery James sont invités à faire connaissance et à échanger librement. « Tu nous as fait l'honneur de parrainer les jeunes de Villeneuve autour de la réussite scolaire, de la formation et de l'insertion professionnelle, nous voulions te témoigner à notre tour notre attachement aux valeurs que tu portes, aux idées que tu défends » a posé l'élue en préambule à la discussion. Les questions ont vite fusé. Certaines plutôt personnelles : Kery était-il bon élève, assidu en classe ? Comment en est-il arrivé au rap ? A un moment de sa jeunesse il aurait pu mal finir... qu'est-ce qui l'a « sauvé » ?... D'autres davantage sociétales et politiques : Que pense-t-il de l'engagement politique ? Comment analyse-t-il

le manque de représentativité des gens issus des quartiers populaires dans les médias ? Fait-il sien le discours tenu par Malcolm X à la fin de sa vie sur la nécessité de construire du commun malgré les différences ?... Kery s'est prêté volontiers au jeu des questions-réponses, n'hésitant pas lui-même à interpellier les jeunes autour de la nécessité de l'engagement. « Toute cause mérite d'être défendue. Je vous encourage tous à vous engager d'une manière ou d'une autre dans des causes qui vous sont chères » a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Le café des jeunes, c'est un outil pour défendre des idées, faire des propositions. C'est bien que ça existe, que vous soyez impliqué(e)s dedans ». Il en a profité pour souligner : « Toutes les villes n'accueillent pas mes concerts ; mes idées dérangent parfois ». Pas à Villeneuve en tout cas ! D'ailleurs Kery est reparti en faisant deux propositions : Travailler dès la rentrée avec les associations locales qui le souhaitent et son association ACES* autour du soutien scolaire, et co-construire avec le café des jeunes un voyage de solidarité internationale. C'est tout en émotion que la discussion s'est achevée lorsque Kery a entonné *Banlieusards* à capella, rendant une nouvelle fois hommage aux banlieusards, fiers de l'être. Kery James sera présent lors de la soirée de remise des diplômes le 29 septembre prochain, l'occasion cette fois-ci de revoir les jeunes lauréat(es) de la bourse ACES. ■

*Apprendre, Comprendre, Entreprendre, Servir

2014-2020 : PARCOURS DE REUSSITES DES JEUNES

SOS Rentrée : il est toujours temps de vous inscrire !

Lundi 1^{er} septembre, élus, parents et jeunes sans affectation scolaire s'étaient donnés rendez-vous devant l'Inspection d'Académie à Créteil pour dénoncer le problème des « sans-bahuts ». Elsa Bardeaux, élue à la Jeunesse, et Sylvie Richeton, élue à l'Education, avaient fait le déplacement pour accompagner une délégation de jeunes de Villeneuve et du département.



Réunion du 31 août dernier au PIJ. La prochaine rencontre avec Elsa Bardeaux et Sylvie Richeton aura lieu début octobre au PIJ.

—
« Nous ne pouvons accepter que des jeunes soient sans bahut le jour de la rentrée » —

« Nous luttons activement contre l'échec scolaire. Nous ne pouvons accepter que des jeunes, notamment les moins de 16 ans qui doivent obligatoirement être scolarisés, soient sans bahut le jour de la rentrée » ont tenu à rappeler les deux élus. Cette année encore, plus d'une vingtaine de jeunes Villeneuvois ont fait appel au dispositif SOS Rentrée. Ils ont entre 14 et 24 ans. « Manque d'information, délais d'inscription dépassés, mauvaises orientations... les raisons de non-affectation sont nombreuses » nous expliquent Julie et Hichem du Point Information Jeunesse (PIJ). Rencontre avec Bridie et Nizar, deux jeunes ayant sollicité le dispositif SOS Rentrée auprès des agents du PIJ.

Si comme eux vous êtes en recherche d'affectation scolaire, sachez qu'il n'est pas trop tard alors n'attendez pas ! ■

*Voir pages 10-11 du Villeneuve et Vous n°42



Bridie, 17 ans,

«Après un Bac pro commerce au lycée Léon Blum de Créteil, je souhaite intégrer un BTS Management des Unités Commerciales (MUC). J'ai été mal informée lors

de mon inscription post-bac et les délais étaient dépassés quand j'ai voulu valider ma demande du coup je me retrouve sans rien ! Pour moi le dispositif SOS Rentrée est mon dernier recours car j'ai effectué beaucoup de démarches de mon côté mais rien n'a abouti. Heureusement Julie et Hichem étaient là pour me conseiller et m'aider à monter mon dossier. Maintenant j'espère vraiment que cela va porter ses fruits car je suis très motivée ! »



Nizar, 20 ans

« Ce n'est pas la première fois que je fais appel au dispositif SOS Rentrée et j'ai toujours pu compter sur les agents du PIJ les années précédentes. Je sors d'un Bac pro en

électrotechnique et j'aimerais maintenant me diriger vers un BTS technico-commercial pour pouvoir enchaîner sur une prépa post Bac +2 ou continuer sur une Licence. Mon objectif ? Décrocher un diplôme dans la branche que j'aurais choisie pour avoir une situation stable et faire ce que je veux de ma vie. Je suis quelqu'un d'ambitieux et partir à l'étranger est l'un des rêves que je compte bien réaliser ! »

Pour joindre SOS Rentrée, présenter votre situation et prendre un rendez-vous :
contactez le Point Information Jeunesse au 01 43 86 39 11 ou en vous rendant directement au **9 rue de la Marne.**

Retour sur images

ÉCOUTER - CONCEVOIR & RÉALISER ENSEMBLE

ÉVÉNEMENT

Un grand succès pour le Forum des associations !

Près de 70 associations villeneuvoises étaient présentes ce samedi 5 septembre au gymnase Léo-Lagrange. L'occasion pour elles de présenter leurs activités au public et de démarrer les inscriptions des adhérents pour la nouvelle saison 2015-2016. Et le moins que l'on puisse dire c'est que le succès était au rendez-vous ! Vous n'avez pas pu vous y rendre ? Sachez qu'il n'est pas trop tard pour vous inscrire dans une association : vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le guide des activités culturelles, sportives et associatives, mis à disposition dans les lieux d'accueil de la Ville et sur le site internet.

Rappelons que l'organisation de la Fête de la Ville au Fort des Pompiers n'a cette année pas été possible à cause du plan vigipirate renforcé. ■



FÊTE NATIONALE

La Libération de Paris à l'honneur

Fête nationale commémorant la Révolution française avec la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, cette année à Villeneuve le bal et le feu d'artifice se sont déroulés au Fort des pompiers, comme d'habitude, mais le 11 juillet, samedi soir. Si l'année dernière on célébrait l'outre-mer, cette année le thème était la Libération de Paris du 24 août 1945. ■



ANIMATIONS JEUNESSE

La fête de fin de saison au centre de loisirs

Tous se sont investis pendant les vacances d'été pour présenter un grand spectacle aux familles avant la rentrée des classes. Des danses, des sketches, des démonstrations, ce qui signifie en amont la confection de costumes, le choix des musiques, la mise en place des chorégraphies, les répétitions, etc. Un beau travail réalisé grâce à la volonté des enfants et au dynamisme des animateurs. L'été au Centre de loisirs, on ne s'ennuie pas ! ■



SORTIES POUR TOUS

Que de beaux souvenirs !

Les sorties pour tous, culturelles ou à la mer, ont le mérite de faire sortir les Villeneuvois, en famille, seuls ou entre amis, à moindre frais. Qui n'a pas rêvé de partir à la mer une journée, juste comme ça, un coup de folie, histoire de se « déconnecter » le temps d'un week-end ? Chaque année à Villeneuve c'est très simple : on s'inscrit, on monte dans le car, et c'est parti ! Honfleur, Cabourg, Rambouillet, Vincennes... vous avez été encore très nombreux cette année à participer à ces sorties pour tous. A l'année prochaine ! ■



COMMEMORATION

Villeneuve célèbre la libération de la Ville

Mardi 25 août dernier, Sylvie Altman et les élus de la Municipalité ont célébré le 71^{ème} anniversaire de la libération de Villeneuve-Saint-Georges. Etaient notamment présents Yannick Pilatte, adjoint en charge des Anciens combattants, Mohamed Ben Yakhlef, conseiller municipal missionné au Devoir de mémoire, Robert Doré, Président du Comité d'entente des anciens combattants, ainsi que de nombreux représentants d'associations des anciens combattants. La cérémonie s'est déroulée au Fort des Pompiers, puis au cimetière communal, en présence du nouveau colonel du Fort, François-Pierre Metzinger (qui a succédé au colonel Varennes le 2 juillet dernier). ■



ENVIRONNEMENT

Nettoyage au Bois Matar

Deux opérations de nettoyage ont eu lieu les 5 et 12 août derniers au Bois Matar. Co-organisées par les associations Pluriels 94 et Couleurs d'avenir, celles-ci ont mobilisé plusieurs dizaines de jeunes Villeneuvois qui ont relevé leurs manches pour débarrasser les rues des déchets accumulés. Cette action citoyenne leur a permis d'être initiés au tri des déchets par un ambassadeur du tri du service Environnement de la Ville. Le 19 août, une artiste plasticienne est venue les aider à réaliser une sculpture avec les déchets ramassés. Une belle conclusion artistique à cette action ! ■



TOURNAGE

Un grand nom du cinéma à Villeneuve !

Monstre sacré du cinéma documentaire, Raymond Depardon était présent à Villeneuve-Saint-Georges du 30 juin au 2 juillet derniers pour le tournage de son prochain film « Les Habitants ». Un documentaire pour lequel le cinéaste s'est arrêté dans une quinzaine de villes françaises pour recueillir la parole de leurs habitants à l'intérieur de son « studio-caravane ». Villeneuve-Saint-Georges était la seule ville d'Ile-de-France et nous en sommes très fiers ! Reste à attendre la sortie du film courant 2016... ■



EMPLOI

Après-midi création d'activité

Le 22 juin dernier au Foyer Jean-Cocteau s'est tenue « L'après-midi de la création d'activité », organisée en partenariat avec l'association Espace pour Entreprendre sur le thème « Comment financer son projet de création ? ». Une trentaine de personnes a fait le déplacement pour assister aux moments forts de l'après-midi : une conférence animée par le service Développement économique de la Ville et Espace pour Entreprendre sur le parcours du créateur d'entreprise, l'intervention d'une coach en comportement, Marion Black, et de la Banque Populaire. L'après-midi s'est clôturé par un verre de l'amitié, en présence de Madame le Maire, préparé par Polydélices, jeune entreprise créée par Pauline Turkson. ■



CENTENAIRE Madame Bernocco

Lundi 17 août dernier, Madame Asounta Bernocco a fêté ses 100 ans en présence de ses proches et d'Elsa Bardeaux, adjointe en charge de la Jeunesse. Un joli clin d'œil à la notion de relations intergénérationnelles chère à la Municipalité qui a tenu à souhaiter à Madame Bernocco tous ses vœux de bonheur en ce jour symbolique. ■



EDUCATION

Un nouveau proviseur au lycée

Vendredi 4 septembre dernier, Sylvie Altman, les élues à l'Education et à la Jeunesse et les responsables des services culturels municipaux (Théâtre, Conservatoire, Médiathèques) se sont rendus au lycée François-Arago pour rencontrer le nouveau proviseur de l'établissement : Monsieur Frédéric Gay. L'occasion de faire connaissance et de bien préparer les échanges à venir en matière d'éducation. ■



ZOOM SUR

La Métropole du Grand Paris

Le 16 juillet dernier, l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) et relative à la Métropole du Grand Paris. Le même jour, le Préfet de la Région Ile-de-France a présenté officiellement la future Métropole du Grand Paris aux maires des départements de la Petite couronne parisienne.



Qu'est-ce que la MGP ?

La Métropole du Grand Paris est un nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et à statut particulier qui englobe Paris et les communes des trois départements de la Petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) et quelques communes limitrophes de Grande couronne. La MGP sera formée de 12 Etablissements Publics Territoriaux (EPT) qui remplaceront les intercommunalités existantes. Sa création est prévue au 1er janvier 2016.

Comment sera-t-elle gérée ?

La MGP sera dotée d'un Conseil de 209 élus dont le siège sera situé à Paris. Toutes les communes membres de la MGP seront représentées au sein de ce conseil par au moins 1 élu. ■

Quelles compétences ?

La MGP dispose de 4 grandes compétences obligatoires, à savoir :

- L'aménagement de l'espace métropolitain (à partir du 1^{er} janvier 2017) ;
- Le logement et la politique locale de l'habitat (à partir du 1^{er} janvier 2017) ;
- Le développement et l'aménagement économique, social et culturel ;
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie.

12 territoires,

env. **130** communes,

7 millions
d'habitants,

209 élus

Que deviennent la Région et le Département ?

La loi NOTRe fixe également les compétences des treize nouvelles Régions et des Départements. La Région comme le Département vont perdre la clause de compétence générale, c'est-à-dire la possibilité de se saisir de tout sujet qui ne relève pas de ses obligations légales.

- La Région gardera ses compétences en matière de : gestion des lycées, transport régional, formation professionnelle, apprentissage. Elle aura dorénavant compétence sur les transports scolaires mais pourra la déléguer au Département. Son rôle dans les domaines du développement économique, de l'aide aux entreprises, de la coordination en matière d'emploi et de l'environnement sera renforcé.
- Le Département conservera la gestion des collèges, l'action sociale et les routes départementales.
- La Région et le Département se partageront les compétences suivantes : culture, sport, tourisme, éducation populaire, langues régionales, ports (selon les cas).

ZOOM SUR

Les territoires de la Métropole

La Métropole du Grand Paris va s'organiser autour de 12 établissements publics territoriaux (EPT), appelés « territoires », d'au moins 300 000 habitants. Chacun d'entre eux sera géré par un Conseil de territoire où siègeront des élus des villes membres. Voici la carte telle qu'elle a été présentée aux élus franciliens le 16 juillet dernier :



Dès sa création, chaque territoire disposera de deux catégories de compétences :

- Des compétences obligatoires, exercées seul ou de manière partagée avec la MGP (aménagement, développement économique, habitat) ;
- Des compétences supplémentaires, héritées des EPCI existant ou nouvellement transférées à l'initiative des communes membres.

5 compétences obligatoires exercées au 1^{er} janvier 2016

(transfert des communes membres vers les EPT)

- La politique de la ville ;
- Le plan local d'urbanisme ;
- Le plan climat air énergie ;
- L'assainissement et l'eau ;
- La gestion des déchets ménagers et assimilés.

Quid des ressources financières ?

Qui dit transfert de compétences des communes vers les territoires et la Métropole, dit transfert de ressources pour les exercer.

- De 2016 à 2020, la fiscalité économique jusque-là perçue par les communes ou les communautés d'agglomération sera répartie entre le Territoire et la Métropole.
- À partir de 2021, la Métropole percevra l'ensemble de la fiscalité économique. À cette date, les territoires n'auront donc plus d'autonomie fiscale et deviendront des sortes de syndicats de communes.

- Dès 2016, les communes alimenteront également les territoires via un fonds de compensation des charges territoriales. Mais dans quelles conditions ? Des interrogations demeurent. Les Villes continueront de percevoir les impôts dits « ménages » (taxe d'habitation, taxes foncières) mais les reverseront en partie, d'abord à la Métropole et aux territoires. A terme, elles perdront leur autonomie financière et dépendront des dotations qui leur seront reversées.

La Métropole et le Territoire reverseront aux communes une attribution de compensation : le « surplus » de recettes restant une fois financées les charges transférées.

Enfin, deux dotations seront versées par la Métropole. Une aux Territoires et aux communes pour financer la réalisation ou la gestion d'équipements de « solidarité territoriale » qui restent à définir. Une autre, facultative, destinée aux communes pour réduire les disparités de ressources et de charges entre elles.

2 compétences obligatoires soumises à la définition d'un intérêt territorial*

- Les équipements culturels et sportifs ;
- L'action sociale (sauf celle mise en œuvre dans le cadre de la politique du logement et de l'habitat)

* défini par le conseil de territoire

5 QUESTIONS A SYLVIE ALTMAN

Quel avenir pour Villeneuve dans la Métropole du Grand Paris ?

Le 29 juillet dernier, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'un territoire solidaire et coopératif et a émis un avis défavorable au projet de découpage de la MGP présenté ci-contre. Une Métropole oui, mais par et pour ses habitants ! Entretien avec Sylvie Altman.

1. Cela fait des années que nous entendons parler de la Métropole du Grand Paris. En quoi les Villeneuvois sont-ils directement concernés par ces débats ?

Avant d'être une institution, le Grand Paris, c'est d'abord une réalité concrète pour de très nombreux Villeneuvois. Beaucoup sont amenés à se déplacer pour aller à leur travail, se former, faire leurs achats, se cultiver... Bref on pratique au quotidien la métropole, avec sa diversité de pôles de vie et d'activités. Quand tout va bien... Car les problèmes ne manquent pas : difficulté d'accès à l'emploi, ressources insuffisantes pour accéder aux très nombreux services, manque de transport en commun, de logements, éloignement des centres de décision. Paris et les 3 départements limitrophes (92 - 93 - 94) qui rassemblent 7 millions d'habitants forment une des métropoles les plus riches du monde mais aussi une des plus inégalitaires !

« Je me suis engagée pour une métropole solidaire, écologique et démocratique »

Je ne me résigne pas à voir les richesses et les pouvoirs toujours plus concentrés dans les mains et les territoires de quelques uns. Je veux que les Villeneuvois soient respectés. L'histoire des relations entre Paris et sa banlieue s'est longtemps faite à son détriment. Notre ville, comme de nombreuses communes de banlieue, ne veut plus être un territoire de servitudes. C'est la raison pour laquelle, je me suis engagée depuis des années, avec beaucoup d'autres maires et élus, pour travailler à une métropole qui favorise les coopérations et projets entre collectivités, qui rééquilibre l'implantation d'activités économiques, d'emplois, de logements, le partage des richesses, une métropole solidaire, écologique, démocratique. Nous voulons prendre toute notre place pour que les

dynamiques de cette métropole soient bénéfiques pour tous en termes de réponses aux besoins d'emploi, de transport, d'environnement, de logement, de culture...

Notre ville dispose d'atouts importants : elle est une des portes d'entrée de la métropole située à 15 minutes à peine de Paris grâce au

RER D, elle bénéficie d'un réseau de transports appelé demain à se renforcer avec l'arrivée du téléphérique (Téléval), un site ferroviaire majeur et la proximité du pôle d'Orly. Tout cela ouvre des perspectives de développement pour notre ville et ses habitants. La présence du fleuve et les vues panoramiques sur le grand paysage, des espaces naturels et un patrimoine remarquables constituent également des atouts à valoriser.



Avec plus de 16 trains à l'heure de pointe, la gare centrale de Villeneuve-Saint-Georges est l'une des mieux desservies de la Région. Un atout non négligeable pour notre commune qui constitue l'une des portes d'entrée de la future métropole !

2. La loi sur la Métropole du Grand Paris adoptée cet été par le Parlement répond-elle à ces défis ?

Cette loi devait répondre à la nécessité de réduire les inégalités sociales et territoriales qui ne cessent de s'aggraver. Elle se doit de combattre les politiques égoïstes et discriminatoires des villes qui refusent de construire des logements sociaux. La loi ne répond pas vraiment à ces objectifs. Elle risque de restreindre fortement les capacités d'actions et d'initiatives des villes en transférant nombre de compétences majeures à des structures de plus en plus éloignées des citoyens. Elle va restreindre également les moyens financiers des communes déjà bien affectées par les baisses des dotations d'Etat. La loi répond surtout à une logique de mise en concurrence des territoires au nom de la compétitivité internationale et risque de céder ainsi aux appétits de la finance. Disons le franchement, les menaces sont réelles pour l'action publique de proximité, la démocratie et l'avenir même des communes et départements.

« La métropole doit se construire dans le respect des citoyens, des communes et des départements. »

J'espère que les Maires à qui il reviendra de concrétiser la mise en œuvre de la Métropole sauront y travailler. D'ailleurs les maires et élus de toutes sensibilités politiques avaient réussi à trouver un compromis sur un projet respectant les logiques de coopérations construites depuis des années par les collectivités. Le gouvernement doit en tenir compte y compris pour le découpage des territoires de la métropole.

3. Le conseil municipal s'est prononcé au mois de juillet pour que Villeneuve-Saint-Georges fasse partie du territoire rassemblant les communes du Val-de-Bièvre, du Grand Orly et de Seine Amont (cf carte). Pour quelles raisons ?

Cela fait des années que nous menons un travail intense de coopérations avec les communes composant l'établissement public Orly-Rungis-Seine-Amont (Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges, Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine) auxquelles s'ajoutent les communes de l'Essonne qui intègrent le pôle du « Grand Orly ». Nous portons ensemble un projet de contrat de développement d'intérêt territorial. Tout le projet de requalification du centre-ville – centre ancien est d'ailleurs porté dans le cadre de l'opération d'intérêt national Orly Rungis Seine Amont.

Ces communes sont en plein développement qu'il s'agisse des transports, des routes, des créations d'entreprises, de l'emploi et d'un pôle santé très important. ...un dynamisme plein d'espoir ! Elles portent avec Villeneuve le projet de nouveaux ponts sur la Seine ou encore d'un tram-train en rocade de Sucy à Orly en passant par le Quartier nord et Triage.

Le pôle d'Orly est l'un des pôles de développement les plus importants de l'Ile-de-France. Les Villeneuvis qui subissent de plein fouet les nuisances du trafic aérien ne peuvent être écartés des retombées positives liées au dynamisme du pôle d'Orly. Si nous n'étions pas dans ce territoire, nous subirions tous les inconvénients sans tirer bénéfice du potentiel économique et d'emplois. Cela serait une terrible injustice.



Il nous paraît donc évident d'être dans le territoire qui nous permettra de poursuivre et d'amplifier les projets et coopérations fructueuses que nous avons construits avec toutes ces communes. C'est l'intérêt des Villeneuvois et c'est la seule boussole qui nous guide.

Enfin, j'ajoute que les maires et présidents de communauté d'agglomération de ce territoire se sont exprimés pour que notre ville fasse partie de ce territoire.

« Les Villeneuvois qui subissent les nuisances de l'aéroport d'Orly doivent bénéficier du développement économique et des emplois qu'il génère »

4. Pourtant, la carte proposée par le Préfet de Région place Villeneuve-Saint-Georges dans un autre territoire comprenant la Plaine Centrale, le plateau Briard et le Haut Val-de-Marne.

C'est vrai et cela illustre une méthode qui consiste à faire fi des volontés exprimées par les communes. 15 maires sur 18 situés dans ce territoire, de sensibilités politiques différentes, ont rejeté ce découpage qui n'avait jamais été débattu durant la phase de concertation préalable et qui ne tient pas compte des bassins de vie et d'emploi. On ne comprend pas pourquoi, par exemple, les villes de Saint-Maur et Maisons-Alfort qui sont au cœur du bassin de vie et d'emploi de Créteil, d'après les cartes mêmes de l'Etat, ne sont pas incluses dans ce territoire.

Mais rien n'est décidé. Cette proposition peut et doit évoluer. J'ai été reçue chez le Premier Ministre. J'ai pu lui présenter mes arguments et propositions. Tous les conseils municipaux vont être consultés courant octobre. Ensuite, il reviendra au Gouvernement de prendre définitivement une décision.



5. Quelle va être la place de la commune et des citoyens dans cette métropole ?

Cette loi sur la métropole s'est écrite sans les citoyens, et si peu avec les élus ! Rattrapons le temps perdu ! On est encore loin de la métropole solidaire, coopérative que j'ai appelée de mes vœux, comme beaucoup de maires, et qu'il reste possible de construire. A ce jour, la commune se voit dépossédée de ses capacités d'agir. Des compétences importantes sont transférées à la métropole ou au territoire.

Déjà asphyxiée financièrement, comment la commune, et avec elle les citoyens, pourront décider des questions essentielles qui les concernent ? C'est une question fondamentale de démocratie. Je ne me résoudrai jamais à ce que les Villeneuvois soient dépossédés de leur pouvoir de décision.

« Aujourd'hui et demain, l'avis des Villeneuvois doit être écouté et respecté »

Je le dis au moment où l'équipe municipale franchit un nouveau pas dans l'exercice démocratique en mettant en place des conseils citoyens dans tous les quartiers. Aujourd'hui et demain, l'avis des Villeneuvois doit être écouté et respecté. Ce message, nous pouvons, élus et citoyens, le porter ensemble.

Je vais bientôt organiser une initiative publique ainsi que des réunions avec le personnel communal. C'est le moyen d'agir et de nous mobiliser, de nous exprimer : sur la construction de la métropole - ses objectifs et ses moyens - et sur le territoire auquel la ville souhaite appartenir.

Les actions au quotidien

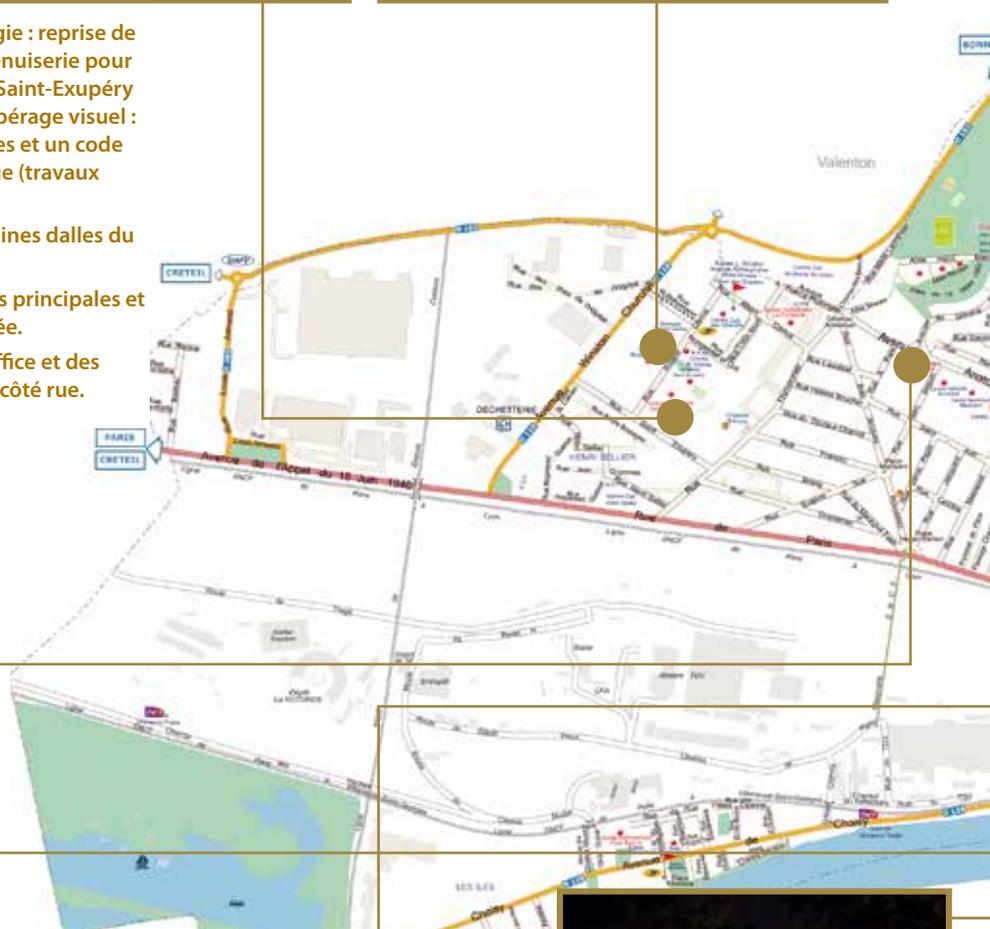
QUARTIER NORD / VAL SAINT-GEORGES

Groupe scolaire Saint-Exupéry : remplacement des toitures côté maternelle ; remplacement des 9 toilettes « à la turque » des 2 blocs sanitaires filles/garçons (Saint-Exupéry A) par des toilettes « suspendues ». Ce type de sanitaire permet un meilleur nettoyage des sols garantissant une plus grande hygiène des lieux (l'ensemble de ces travaux a été réalisé en régie : reprise de maçonnerie et pose du carrelage, plomberie et menuiserie pour les coffrages) ; peinture des circulations de l'école Saint-Exupéry Élémentaire B qui contribue à l'amélioration du repérage visuel : couleurs vives communes à l'école en parties basses et un code couleur pour les encadrements de portes par étage (travaux réalisés en régie).

Gymnase Saint-Exupéry : remplacement de certaines dalles du plafond (travaux réalisés en régie).

Gymnase Roland-Garros : ravalement des façades principales et réfection du sol de la circulation du rez-de-chaussée.

Ecole Marc Seguin : réfection des peintures de l'office et des salles de restauration et surélévation de la clôture côté rue.



TRIAGE

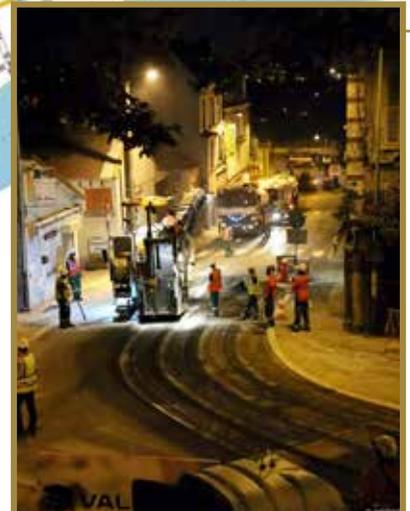
Ecole Paul Bert : changement des 4 radiateurs mains froides et coffrage des réseaux de distribution de chauffage.



QUARTIER DES ÉCRIVAINS

Ecole élémentaire Anatole France : réfection des peintures de l'office et des salles de restauration ; remplacement du faux plafond dans le réfectoire élémentaire et réfection de la cour maternelle.

Jardin des salles Falbert et Pasteur : fin des travaux d'aménagement intérieur du pavillon bois.





COTEAU / PLATEAU

Ecole Anne Sylvestre : les travaux se poursuivent comme prévu et le bâtiment commence à sortir de terre. Tous les prémurs (façades) sont montés, d'ici peu le bâtiment sera couvert (fermeture de la toiture). La dalle du préau sera coulée mi septembre.

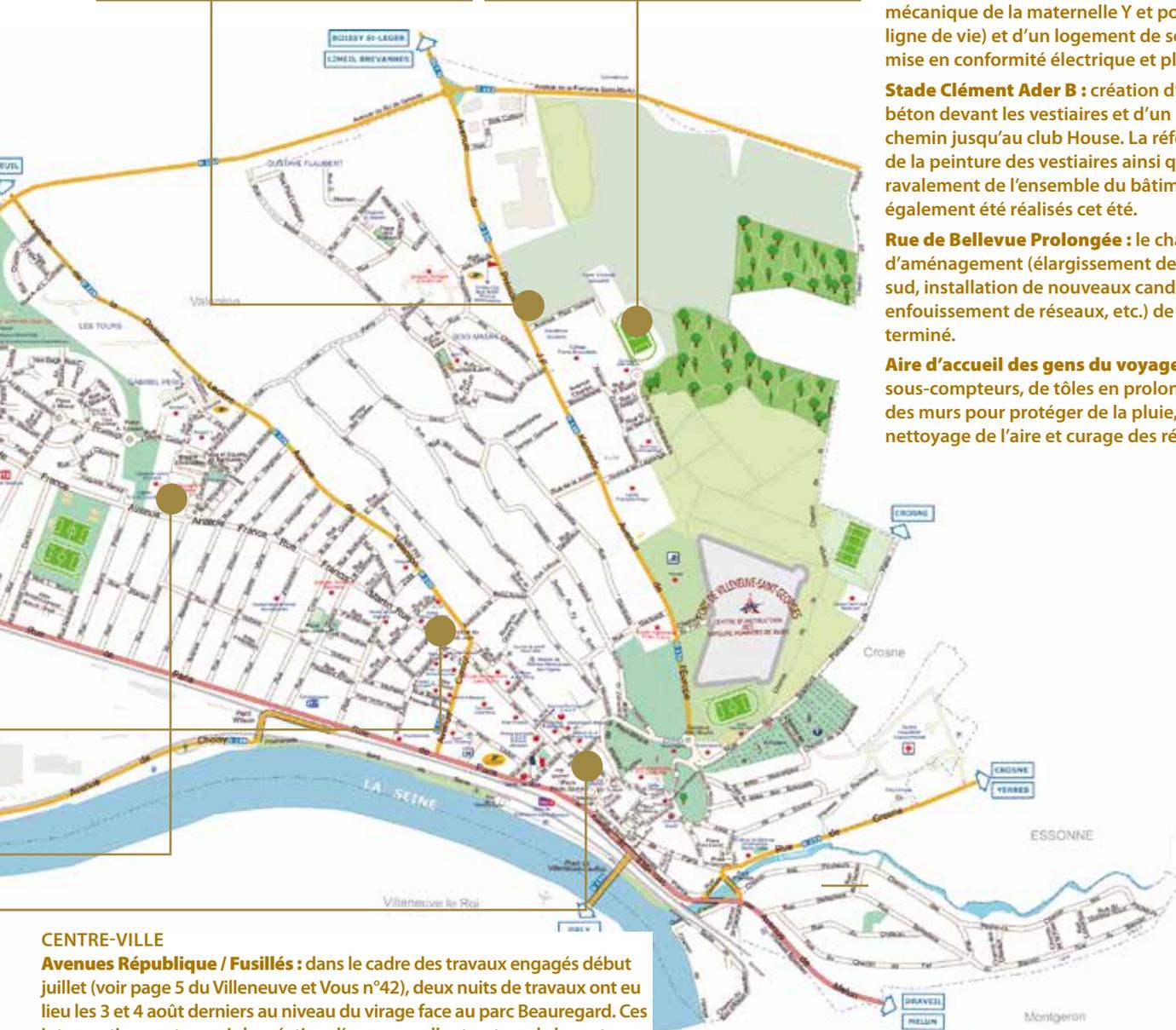
Stade Nelson Mandela : la réfection de la pelouse du terrain synthétique s'est achevée ainsi que la repose des abris de joueurs.

Groupe scolaire Condorcet : réfections des toitures (remplacement de la toiture en tuile mécanique de la maternelle Y et pose d'une ligne de vie) et d'un logement de service, mise en conformité électrique et plomberie.

Stade Clément Ader B : création d'une dalle béton devant les vestiaires et d'un petit chemin jusqu'au club House. La réfection de la peinture des vestiaires ainsi que le ravalement de l'ensemble du bâtiment ont également été réalisés cet été.

Rue de Bellevue Prolongée : le chantier d'aménagement (élargissement de la partie sud, installation de nouveaux candélabres, enfouissement de réseaux, etc.) de la rue est terminé.

Aire d'accueil des gens du voyage : pose de sous-compteurs, de tôles en prolongation des murs pour protéger de la pluie, nettoyage de l'aire et curage des réseaux.



CENTRE-VILLE

Avenues République / Fusillés : dans le cadre des travaux engagés début juillet (voir page 5 du Villeneuve et Vous n°42), deux nuits de travaux ont eu lieu les 3 et 4 août derniers au niveau du virage face au parc Beauregard. Ces interventions ont permis la création d'une nouvelle structure de la route. La pose du revêtement définitif de la chaussée a été réalisée dans la nuit du vendredi 28 août et le marquage au sol a été réalisé lundi 31 août afin de permettre une rentrée scolaire dans les meilleures conditions de sécurité.

Ecole Jules Ferry : remplacement de l'éclairage du préau et mise en conformité électrique.

Parking Mendès-France : les démolitions des pavillons sont terminées. L'analyse d'offres pour permettre la création du parking a eu lieu courant juillet. L'entreprise désignée, les travaux devraient démarrer courant octobre.

Avenue de la Belle-Aimée : une fuite importante s'est déclarée fin juillet sur le réseau d'eau potable. Les réparations ont été effectuées avec une reprise importante sur la structure de chaussée.

BELLEPLACE-BLANDIN

Les acquisitions et démolitions se poursuivent avant aménagement.



© Anthony Magnier

Un Fil à la patte



© Bernard Duret

La Tête à l'envers



Téléthon Jazz fever

CULTURE

Une nouvelle saison riche et variée !

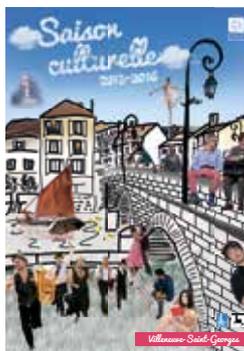
Forte de la présence de son théâtre municipal équipé d'un écran de cinéma, de deux médiathèques, d'un conservatoire et de salles municipales, Villeneuve se veut une ville où la culture tient une place prépondérante au quotidien.

La programmation culturelle étant très riche, à chaque rentrée de septembre le public villeneuvois est invité à la découvrir lors de la soirée de présentation de la saison culturelle au théâtre municipal pendant laquelle plusieurs artistes viennent en personne présenter leur spectacle.

Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur

Le 19 septembre au Sud-Est Théâtre, le public a donc pris connaissance des films, pièces de théâtre, one man show, ou encore concerts, qui seront proposés par le Théâtre, le Conservatoire, les Médiathèques, le Service municipal de la jeunesse et les associations. Des spectacles sélectionnés avec une volonté affichée de contenter toutes les tranches d'âge et tous les goûts, tout en visant une qualité artistique optimum.

Fortement appréciés lors de cette soirée, « *Les Fouteurs de joie* », collectif de 5 artistes hors pair, ont enflammé la scène avec leurs chansons pleines

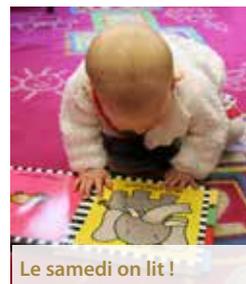


Retrouvez toute la programmation culturelle villeneuvoise sur la plaquette 2015-2016 (distribuée fin août dans votre boîte aux lettres et consultable sur le site www.villeneuve-saint-georges.fr rubrique « culture »).

de gouaille et d'humour ; un beau cadeau de rentrée offert par la Municipalité aux Villeneuvois venus découvrir la programmation 2015-2016.

Des thèmes originaux

Parmi les nouveautés, cette nouvelle saison propose un cycle spécial autour du thème « *Les Romantiques* » (Alfred de Musset, Brahms, etc.) et le « *Pass Seul en scène* » est renouvelé (voir page suivante). Le Quatuor Leonis entame quant à lui une résidence de 3 ans à Villeneuve et proposera de jouer dans les lieux les plus insolites de la ville, à la rencontre des Villeneuvois. A noter enfin que le Sud-Est Théâtre fait partie des rares théâtres en France à proposer du théâtre en anglais avec la pièce « *Dracula* ».



Le samedi on lit !

Les nouveautés des Médiathèques

C'est l'année des premières fois pour les médiathèques municipales ! Lancement du Prix des lecteurs « *Des livres & moi* », première séance de lecture enfantine de l'animation jeunesse « *Le samedi on lit !* » le 26 septembre (voir encart central)... des événements à ne pas manquer !

Ciné Passion

Sans oublier les séances de cinéma « *Ciné Passion* » avec deux films projetés le 4^e samedi du mois sur les thèmes « *M'accorderiez-vous cette danse ?* », « *De Charlot à Jamel : le burlesque au cinéma* » et « *Vous avez un mess@ge* ». Enfin, le 1^{er} lundi des vacances scolaires, ne manquez pas les projections gratuites « *Le Film des vacances !* » destinées à un public familial.

ÉVÈNEMENT FESTIVAL DE MARNE

Camélia Jordana au SET : un concert à ne pas manquer !

Un style musical unique, des textes puissants et une véritable signature vocale, venez découvrir ou redécouvrir l'artiste Camélia Jordana vendredi 9 octobre prochain sur la scène du Sud-Est Théâtre.



© Bérandère Valognes

— Un nouvel opus personnel et exigeant, une vraie réussite ! —

« Enivrant », tel pourrait être l'adjectif qui qualifie le mieux le dernier album de Camélia Jordana. A tout juste 23 ans, la chanteuse fait partie de ces artistes qui étonnent. Remarquée en 2009 dans le télé-crochet Nouvelle Star pour ses interprétations envoûtantes, Camélia a parcouru bien du chemin depuis. Un premier album en 2010 salué par la critique, des nominations aux Victoires de la musique en 2011 et aux NRJ Music Awards, une tournée de deux ans, ses premiers pas au cinéma et au théâtre... L'artiste ne chôme pas mais a pourtant su prendre son temps pour préparer son deuxième album. C'est ainsi que l'extraordinaire interprète que nous connaissons est devenue, pour notre plus grand plaisir, auteure et compositrice. Exit depuis longtemps les lunettes aux larges montures de ses 17 ans, l'adolescente pétillante des débuts a laissé la place à une jeune femme resplendissante et a opéré un grand virage musical avec ce nouvel opus personnel et musicalement très exigeant. Joueur et sensuelle dans la chanson-titre « Dans la peau », Camélia Jordana aborde

également des sujets moins légers au fil de l'album du même nom. Titre phare, « Ma gueule » évoque un thème qui la touche particulièrement : le racisme. « *J'ai écrit ce texte après un incident raciste auquel j'ai assisté dans le métro et qui m'a profondément choquée* » raconte-t-elle. Tout en pudeur et en subtilité, la chanteuse d'origine algérienne y décrit sa gueule « d'étranger, qui sait pas où aller », cette sensation parfois vécue d'être étrangère dans son propre pays. Invitée phare du 29^e Festi'Val de Marne (avec le soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne) pour sa session villeneuvoise aux côtés des artistes Geneviève Morissette et Jérémie Bossone, Camélia Jordana interprétera, entourée de musiciens de talent, les chansons de ce nouvel album réalisé par le talentueux BabX. **Rendez-vous le vendredi 9 octobre à 20h30 !**

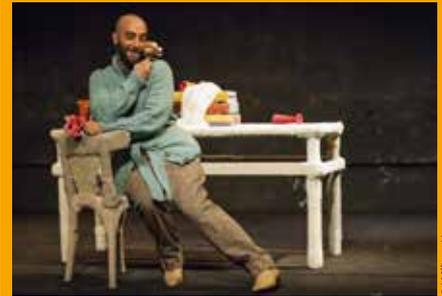
Renseignements et réservations à l'Espace André Bouquet (21 avenue Carnot, du mardi au samedi de 14h à 18h), au 01 43 89 54 39 ou sur les sites de la FNAC et de ses partenaires.

Les artistes « Pass Seul en scène »



Le Pass Seul en scène vous permet d'assister à trois spectacles pour le prix de deux. L'occasion pour cette édition 2015-2016 de venir applaudir trois artistes de talent : Mikaël Chirinian et Pie Tshibanda en octobre et novembre 2015 (voir ci-dessous) puis Chris Esquerre en janvier 2016.

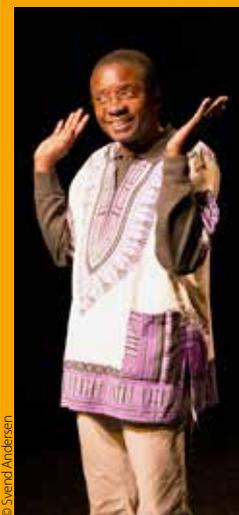
Mikaël Chirinian –
La Liste de mes envies



© William K.

Cinéma, télévision, théâtre et récemment mise en scène, Mikaël Chirinian est un véritable touche-à-tout qui a su s'imposer dans chacun de ces genres. Repéré notamment dans la série *Ainsi soient-ils*, il se produit depuis janvier 2013 avec la pièce de théâtre *La Liste de mes envies*, adaptée du roman de Grégoire Delacourt. Seul en scène, le comédien réalise un véritable tour de force en interprétant tous les personnages qui composent l'histoire extraordinaire d'une mercière du Nord qui vient de gagner à la loterie. **Une performance à ne pas rater vendredi 2 octobre à 21h au Sud-Est Théâtre ! (voir encart)**

Pie Tshibanda –
Un Fou noir au pays des Blancs



© Sverre Andersen

Psychologue et écrivain, auteur d'une dizaine de livres, Pie Tshibanda a naturellement choisi de faire de son exil forcé du Congo vers la Belgique un récit autobiographique. D'un optimisme et d'une sagesse sans faille, c'est après plus de 1 500 représentations à travers le monde qu'il se produira sur la scène du

Sud-Est Théâtre le vendredi 6 novembre prochain à 21h (voir encart).

ZOOM SUR

L'entreprise DEL ARC



Accompagné par la Ville et VMAPI*, et en étroite collaboration avec l'association Espace pour Entreprendre et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, Jérémy Del Arco a pu créer son entreprise courant 2013 en bénéficiant du parcours du créateur d'entreprise mis en place par la commune depuis 2009. Deux ans après sa création, son activité continue de se développer et le travail ne manque pas ! Spécialisée en couverture (toitures zinc, ardoise, tuiles, etc.) et pose de panneaux photovoltaïques pour les habitations de particuliers, l'entreprise DEL ARC intervient également dans l'isolation thermique de combles (intérieure et extérieure), la réfection, création et nettoyage de gouttières et bien d'autres choses encore. Tout seul au démarrage de son activité, Jérémy Del Arco est aujourd'hui entouré d'une équipe de 3 personnes. Un bel exemple de réussite ! N'hésitez pas à le contacter pour vos travaux.

Société DEL ARC – 3 rue Albert 1^{er}
Tél : 06 03 74 27 52

*Val-de-Marne Actif Pour l'Initiative

BARNUMS EMPLOI ET ACCES AUX DROITS

Vos prochains rendez-vous

Après les deux rendez-vous de l'été, les barnums emploi et accès aux droits continuent leurs interventions dans les différents quartiers de la ville. L'objectif ? Venir à la rencontre des demandeurs d'emploi et leur permettre d'échanger avec l'ensemble des acteurs du territoire (Mission Locale, Pôle Emploi, service Développement économique de la Ville, le Point Information Jeunesse et le CCAS, en collaboration avec les animateurs du Service municipal de la Jeunesse et les éducateurs de Pluriels 94) sur leur parcours ou leur projet professionnel et leur faciliter les démarches d'accès aux droits.

Les prochains barnums auront lieu les jeudis suivants :

- 24 septembre Place Mouliérat à Villeneuve-Triage
- 22 octobre rue Roland-Garros aux Gravières
- 19 novembre Place Henri-Barbusse aux HBM
- 17 décembre à la Cité Sellier
- 20 janvier en face du collège Brossolette



RDV POUR L'EMPLOI ORLY-PARIS

L'événement emploi incontournable de cet automne !

La 4^e édition des Rendez-vous pour l'Emploi d'Orly Paris aura lieu le 10 novembre 2015, de 10h à 19h, à l'Aérogare Orly Sud. L'année dernière, 150 recruteurs et 7000 visiteurs s'y étaient rencontrés. L'occasion pour les demandeurs d'emploi, ou toute personne souhaitant se renseigner sur les métiers de notre bassin d'emploi, d'obtenir des informations, de trouver sa voie voire un emploi ! De nombreuses entreprises recruteront leurs futurs collaborateurs au job meeting et au salon du recrutement, et des ateliers seront organisés sur place par les structures de l'emploi (préparation aux entretiens d'embauche, point sur les CV, etc.). Rendez-vous donc le 10 novembre, motivés et avec votre CV ! Plus de renseignements sur le site www.rdvemploi-orlyparis.com.



TRAVAUX

Votre bureau de Poste du centre-ville se rénove

D'importants travaux de rénovation vont avoir lieu dans votre bureau de Poste du 11 rue Henri-Leduc du lundi 17 septembre au mercredi 14 octobre 2015. Ces travaux devront permettre la mise en place des principes du nouveau modèle d'accueil et de conseil du Réseau La Poste avec la création d'un véritable espace au service des usagers. Pendant cette période, des modifications d'horaires et des aménagements de locaux seront opérés pour accueillir les clients dans les meilleures conditions :



• **Pour la partie courrier** (affranchissements, colis, Chronopost, etc.) : toutes les opérations se feront dans le local à gauche de l'entrée principale, du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 13h.

• **Pour la partie Banque Postale** : les conseillers financiers seront installés au 1^{er} étage du bâtiment (entrée par la gauche) et vous recevrez du **lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h**.

Le retrait d'argent au guichet ne sera plus possible jusqu'à la fin des travaux mais les deux distributeurs restent en service.

Vos autres adresses La Poste à Villeneuve :

Bureau de poste des Gravières – Rue Roland-Garros
Agence Postale Communale à Triage – Rue de Choisy

Pour les opérations financières supérieures à 800€ : bureau de Poste de Valenton (30bis rue du Colonel Fabien)

Ayez le réflexe Relais-Poste commerçant !

Situé au 1 rue Marcel Sembat, le salon de coiffure « Hélène Coiffure » vous propose de nombreux services La Poste : achat de timbres et d'enveloppes, dépôt et retrait de lettres et de paquets, Chronopost, etc. Pensez-y !

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h – 01 43 89 76 48.

TEGEVAL

Pose de la passerelle sur la RN 406

Une étape clé dans l'avancement de la coulée verte.



Pose de la passerelle dans la nuit du 27 au 28 août dernier... un événement pluvieux mais heureux !

70 mètres de long et 225 tonnes, telles sont les impressionnantes caractéristiques de la travée posée sur la RN 406 dans la nuit du 27 au 28 août dernier. Il s'agit de la plus grande des cinq portions de cette passerelle entre Créteil et Valenton qui mesurera au total 240 mètres de long et qui offrira à tous une allée confortable de 5 mètres de large. « *Le franchissement de la RN 406 est une étape symbolique dans l'avancement des travaux de la Tégéval qui efface la plus grande rupture du tracé de la coulée verte* » a précisé Sylvie Altman, Maire et Présidente du SMER la Tégéval (Syndicat mixte d'étude et de réalisation de la coulée verte). Œuvre de l'architecte Marc Mimram, cette passerelle a été spécialement dessinée pour ce lieu et s'inscrit parfaitement dans le paysage. « *Les habitants ont droit au beau et c'est une véritable réussite avec cet ouvrage* » a tenu à souligner Sylvie Altman.

lité réduite est une étape importante pour les habitants qui pourront bientôt bénéficier de ce franchissement pour rejoindre les grands espaces verts du territoire (Ile de loisirs de Créteil, parcs départementaux de la Plage Bleue, du Champ Saint-Julien et de la Saussaie-Pidoux), mais aussi les transports en commun alentours (ligne 8 du métro et bus en site propre 393). « *7,3 km de la Tégéval sont aujourd'hui accessibles* » a déclaré Olivier Thomas, Président de l'Agence des Espaces Verts (AEV) et Conseiller régional d'Ile-de-France. « *Notre volonté est d'assurer la continuité des 20 km de la coulée verte d'ici 5 ans* » a enchaîné Sylvie Altman.

Après les tests nécessaires à effectuer avant l'ouverture au public, la prochaine étape du chantier sera l'inauguration de cette passerelle début 2016. Un événement à ne pas manquer ! ■

Un chantier qui avance bien

Moins d'un an après l'inauguration de la première tranche de la Tégéval à Valenton, le 18 octobre 2014, le rétablissement à cet endroit d'une continuité pour les piétons, les cyclistes et les personnes à mobi-



ZOOM SUR

Les Ambassadeurs de l'Énergie



Recrutés par le Conseil départemental dans le cadre du projet expérimental de Plateforme pour la Rénovation Énergétique pour Tous (PRET – voir p.19 du Villeneuve et Vous n°42), les deux Ambassadeurs de l'Énergie affectés à Villeneuve-Saint-Georges ont pour principales missions la sensibilisation des ménages aux éco-gestes, le diagnostic à domicile de la situation énergétique des logements demandeurs et l'orientation des ménages vers des dispositifs adaptés.

A noter que l'accès à la plateforme est ouvert à tous les Villeneuvois rencontrant des problématiques liées à l'énergie (logement énergivore, équipements vétustes, factures élevées, etc.). Ils pourront ainsi être conseillés de manière individuelle en fonction de leur situation.

Si vous souhaitez être accompagné(e) ou si vous connaissez un ménage qui souhaite l'être, nous vous invitons à contacter la PRET au 01 43 99 71 11 ou à l'adresse mail ambassadeurs.energie@valdemarne.fr.

RAPPEL

Cheminement vert de 20 km de long, la Tégéval permettra de faciliter les circulations douces (pour piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite) à travers huit communes du sud-est de Paris. Espace de promenade et de loisirs de 96 hectares, son traitement écologique et paysager se veut exemplaire à travers une approche nouvelle de valorisation de la nature avec une réhabilitation et un renforcement des milieux naturels au bénéfice de la faune et de la flore locales. La Tégéval reliera sept parcs départementaux et espaces naturels régionaux, traversera le massif de l'Arc Boisé et se prolongera vers d'autres liaisons vertes. A Villeneuve-Saint-Georges, elle permettra de rejoindre le Parc de la Saussaie-Pidoux et les Jardins familiaux.

CYCLISME

L'étoile Melvin a encore brillé !

Découvert et formé à ses débuts par Team 94, association villeneuvoise présidée par Patrice Lerus, Melvin Landerneau a ébloui le monde du cyclisme par ses exploits en 2014. Melvin confirme sa réputation de jeune prodige de la « petite reine » en 2015. Entretien avec notre champion local !

Champion de France de vitesse cadets en vitesse individuel et par équipe à Hyères en 2013, nouveau titre en vitesse par équipe et une médaille d'argent en vitesse individuel en juniors lors des Championnats de France de l'Avenir 2014... tu viens récemment d'ajouter des titres prestigieux à ton palmarès, tu peux nous en dire plus ?

Melvin Landerneau : Juillet 2015 a été un très bon mois ! Du 4 au 9, j'ai participé au Championnats de France piste de l'Avenir à Toulon et du 14 au 19 aux Championnats d'Europe de vitesse individuel sur piste



Le sacre de Champion d'Europe à Athènes en juillet 2015.

à Athènes. A Toulon, je suis devenu Champion de France en vitesse individuel, par équipe et au keirin¹ et à Athènes j'ai remporté le titre de Champion d'Europe de vitesse individuel.

Félicitations ! Tu as pu te reposer un peu après ça ?

M. L. : En fait je n'ai pas encore eu de vacances ! (rires) Jusqu'à présent



Les Championnats de France à Toulon.

j'étais dans la catégorie Juniors et je vais maintenant évoluer en Espoirs... les saisons n'étant pas les mêmes je dois enchaîner sur les prochaines compétitions.

Quelles sont les prochaines dates prévues ?

M. L. : Il y a d'abord l'Open International de Roubaix les 11 et 12 septembre² puis je vais participer aux Championnats de France sur piste Elites qui auront lieu du 1er au 4 octobre au vélodrome couvert de Bordeaux. J'enchaînerai la semaine suivante sur le KM Paris-Tours que j'ai remporté en 2013 et en 2014. C'est ma dernière participation à cette compétition alors j'espère réitérer cette année !

¹ Course de courte distance durant laquelle les cyclistes suivent une moto qui s'écarte de la piste à 2,5 tours de la fin.

² L'interview ayant été réalisée quelques jours avant la compétition, nous vous informerons des résultats de Melvin dans le numéro de novembre.

³ Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance.

Tu as intégré l'Equipe de France et l'INSEP³ en 2014 pour passer ton Bac pro commerce, tu y étudies quoi maintenant ?

M. L. : Si j'ai pu intégrer l'INSEP l'année dernière c'est grâce notamment au soutien de la ville de Villeneuve-Saint-Georges que je remercie vivement ! Je viens tout juste de commencer un BTS Management des Unités Commerciales (MUC). Après les 2 ans du cursus, soit je resterai à l'INSEP soit j'aurai un niveau assez élevé pour intégrer le Pôle France Olympique du Centre National du Cyclisme à Saint-Quentin en Yvelines.

Bonne continuation Melvin ! ■

EVENEMENT

4^e Rock and Roll car show !

Dimanche 27 septembre prochain, l'association Fishes and Swallows vous invite à participer à la 4^e édition du Rock and Roll car show qui aura lieu le au Stade de rugby Clément Ader « B » (rue de l'Abbé Sieyès). Au programme : exposition autos - motos US avant 1975, customs, rods et dérivés vedette (Ariane, Chambord, etc.) sur 1 hectare de pelouse, cruison de 45 minutes dans la ville ou encore concerts rock and roll gratuits avec The Subway Cowboys. L'édition 2014 avait réuni 78 stands vintage, plus de 120 motos et 300 autos et près de

5 000 visiteurs avaient fait le déplacement sous un soleil radieux (vidéo visible sur le lien www.youtube.com/watch?v=phG-nxBzA9I). ■

Venez nombreux au seul évènement rock and roll gratuit du Sud-Est de l'Île-de-France !

Entrée gratuite – Restauration et buvette sur place (pique-nique possible)

Pour tout renseignement ou pour tenir un stand, contactez Tonio au 06 76 52 51 73 ou par mail rocket88@sfr.fr.



Edition 2014



Mai 2015 : suite à un appel à projet lancé par le bailleur ICF La Sablière, les membres de l'association, encadrés par l'artiste plasticienne Agata Frydrych, ont réalisé une grande fresque.

VIE LOCALE

L'association Arc-en-Ciel

Déjà 18 ans que l'association Arc-en-Ciel participe activement à l'animation et à la vie du quartier de la Passerelle. Un espace bien connu des habitants !

Tout juste revenue de Haute-Savoie où Arc-en-Ciel, la Ville, l'Etat et le Conseil Départemental ont permis à 15 enfants et 10 adultes villeneuvois de profiter des plaisirs de la montagne, la directrice Couna Sidibé nous parle de son association qui propose toute l'année des activités pour tous.

Votre association représente un soutien précieux pour de nombreux habitants du quartier, pouvez-vous nous en dire plus sur les aides que vous proposez ?

Couna Sidibé : L'une des principales actions proposées par l'association est l'accompagnement à la scolarité pour les 6-15 ans. Les enfants peuvent venir après l'école jusqu'à 19h pour faire leurs devoirs et se retrouver. Arc-en-Ciel organise également des activités récréatives et éducatives variées (activités manuelles et sportives, sorties, séjours etc.) pour permettre l'épanouissement de chacun. Nous proposons également une aide aux démarches administratives (CV, courriers, appels téléphoniques, médiation, etc.) pour les adultes.

Vous œuvrez également beaucoup auprès des femmes n'est-ce pas ?

C.S. : L'association fait partie du réseau Femmes

Inter Associations qui assure l'accompagnement des femmes dans les quartiers. Dans le cadre de ce partenariat nous mettons régulièrement en place des ateliers sous forme de jeux sur des thèmes aussi variés que l'intégration, l'interculturalité, la laïcité, la citoyenneté, la parentalité ou encore la lutte contre les violences faites aux femmes.

Pouvez-vous nous parler de l'événement « Les Villeneuvoises ont du talent » ?

C.S. : Il s'agit d'une grande action qui aura lieu en novembre prochain et qui permettra de valoriser les talents des femmes de nos quartiers. Le concours est ouvert à toutes les Villeneuvoises à partir de 16 ans et aux associations qui souhaitent inscrire leurs adhérentes. Plusieurs catégories sont proposées (danse, chant, peinture, artisanat, coiffure, art culinaire, etc.) et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 octobre en appelant l'association. ■

Association Arc-en-Ciel :

3 rue Denis-Papin – 01 56 32 08 68 et 06 64 16 11 26
sidibe.couna@orange.fr

Ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 19h et le mercredi de 14h à 18h.

Accompagnement aux démarches administratives : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h. **Ateliers pour les femmes :** tous les jours de 14h à 16h, sauf le mercredi.

Accompagnement à la scolarité : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 19h (en période scolaire). **Activités récréatives pour les enfants :** les mercredis et vacances scolaires de 14h à 18h

Cotisation annuelle : 5€ pour les 6-18 ans et 10€ pour les adultes.

L'association recherche des bénévoles pour l'accompagnement à la scolarité et les activités récréatives et éducatives ainsi que pour les sorties et les séjours. N'hésitez pas à les contacter si vous êtes intéressé(e) !

Zoom sur :

Arc-en-Ciel, futur Espace de vie sociale

Développé par la CAF, le label « Espace de vie sociale » (EVS) est accordé sur la base du projet social des structures, impérativement élaboré dans une démarche participative associant les bénévoles et les usagers. Les EVS sont gérés exclusivement par des associations locales. Ils s'organisent autour des champs d'actions suivants : parentalité, relations intergénérationnelles, solidarité entre habitants, vie locale, intégration ou encore inter-culturalité. Ils visent, pour ces thématiques, à coordonner les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des habitants. Ce label permettra à Arc-en-Ciel de développer de nouvelles actions grâce à une aide financière dédiée. La labellisation devrait être accordée à l'association d'ici fin 2015.

—
L'association recherche des bénévoles ! —

Les textes publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs. Chaque groupe politique créé et reconnu peut faire paraître un texte dont le nombre de signes sur la page (6 000 signes) sera réparti au prorata du nombre de représentants.

GROUPE DES ÉLUS DU FRONT DE GAUCHE

Le cœur citoyen de notre ville bat fort !

En cette rentrée, le cœur citoyen de notre ville bat fort et c'est là que réside sa principale richesse. C'est pourquoi la population est accompagnée avec sérieux et dévouement par le service public communal et ses agents. Notre Municipalité poursuit ses efforts pour faire vivre et favoriser le développement du monde culturel et associatif de notre commune. Lui permettre de s'épanouir dans des équipements modernisés et entretenus est un grand défi. Nous subissons des contraintes budgétaires fortes du fait de l'austérité imposée, mais nous nous efforçons de réaliser des travaux - ceux de cet été ou encore ceux en cours - qui visent à améliorer concrètement la vie quotidienne. Aussi, du Conservatoire au théâtre Sud-Est, des activités du Service de la jeunesse à l'amélioration de l'accueil de loisirs, notre ville s'engage. Le vrai visage de notre ville, c'est bien les milliers de Villeneuvois qui des plus jeunes jusqu'aux aînés s'investissent, proposent et

profitent des activités municipales et de l'action des associations. C'est pourquoi, la jeunesse et l'éducation restent nos axes forts car elles sont au centre des préoccupations des familles.

Les près de 2 700 enfants de nos écoles élémentaires ont reçu une trousse de fournitures scolaires et nous sommes allés à la rencontre des enseignants et des parents dès le 1er septembre. La réussite des jeunes générations est primordiale, elle se traduit en dialogues et mobilisations permanentes comme avec le dispositif SOS Rentrée. Conscients qu'il reste toujours du chemin à parcourir, avec notre Maire Sylvie Altman, nous allons poursuivre notre gestion démocratique, solidaire et combative. D'ailleurs les nouveaux Conseils citoyens vont se mettre en place dès cet automne. La décision du Conseil d'Etat que nous attendions sereinement a, comme le tribunal administratif avant lui, validé le déroulement normal et les résultats des élec-

tions municipales de 2014. **Il a donc définitivement rejeté tous les griefs de la liste d'extrême droite de Messieurs Gaudin et Joly.** Face à leurs élucubrations, le choix des Villeneuvois en faveur du renouveau de notre ville est respecté ! Comme le disait récemment le prix Nobel d'économie américain Joseph Stiglitz : « la démocratie est une arme contre la crise ».

Nous ne relâcherons pas nos revendications et actions pour des moyens supplémentaires de l'Etat pour notre territoire, son besoin de tranquillité publique, de développement équilibré, donc le respect de nos projets et de vos volontés. Avec tous, nous continuerons d'exiger que soit pleinement considéré le droit de notre ville, de se construire un avenir partagé, plus juste et plus agréable. **Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes les Villeneuvoises et tous les Villeneuvois. Le groupe des élus du Front de Gauche groupefdg@mairie-villeneuve-saint-georges.fr**

GROUPE DES ÉLUS PS-PRG

« Let's go ! »

C'est à ce cri que les trois amis américains - deux soldats en permission et un étudiant - se sont rués sur Ayoub El-Khazzani, vendredi 21 août 2015, à bord d'un Thalys, pour l'empêcher de réaliser son projet meurtrier. Leur détermination, que montre cette petite phrase si souvent employée, a permis d'éviter un drame odieux. **Comme le Président de la République, François Hollande, nous remercions nous aussi ces héros et les autres passagers qui sont intervenus pour le courage dont ils ont su faire preuve et qui a fait la différence entre la vie et la mort pour beaucoup ce jour là.**

Malgré la persistance de la menace terroriste, **la vie doit continuer et la rentrée scolaire est, à ce titre, un rendez-vous essentiel** pour un grand nombre

d'entre nous, enfants bien sûr mais aussi parents et souvent grands-parents, dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants. Cette rentrée est la deuxième où s'appliquent à Villeneuve-Saint-Georges les nouveaux rythmes scolaires afin de répartir au mieux les heures de classe sur la semaine, d'alléger la journée et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

La jeunesse est l'une des priorités du mandat de notre majorité et nous nous félicitons que cette nouvelle organisation du temps scolaire, à l'intérieur duquel des adaptations locales sont possibles, nous permettent de donner plus de chances aux écoliers villeneuvois.

Autre bonne nouvelle, **le Conseil d'Etat a décidé de valider définitivement le résultat des élections municipales de mars 2014**, confirmant la décision du tribunal administratif de l'automne dernier. Tous les griefs de la liste d'extrême droite de Messieurs Gaudin et Joly ont été rejetés. **Cette décision nous permet de commencer sereinement l'année scolaire afin de continuer de travailler au mieux dans l'intérêt des Villeneuvois-e-s.** En vous souhaitant une bonne rentrée, nous restons à votre écoute. ■

Les élus du groupe du Parti Socialiste et du Parti Radical de Gauche : Guillaume Poiré, Laurent Dutheil, Charles Knopfer, Bénédicte Bousson-Janeau, Myriam Gaye, Mubbashar Khokhar, Stéphanie Alexandre, Sabah Cabello-Sanchez, Imen Guedda. groupes-vem@mairie-villeneuve-saint-georges.fr

GROUPE «AGIR POUR VILLENEUVE» (DIVERS DROITE-DLF)

Le Conseil d'Etat vient de confirmer le résultat des élections municipales de mars 2014. Les griefs que nous avions dénoncés ont été rejetés. Malgré la diffusion d'un faux tract UMP, des radiations d'électeurs injustifiées, une propagande abusive mensongère et des signatures irrégulières entre les deux tours, l'élection de la liste Altman a été

validée... avec 5 voix d'avance sur 7640 suffrages exprimés. Pendant encore 4,5 ans la coalition d'opportunité socialo-communiste pourra donc continuer sa funeste politique d'appauvrissement de notre ville. Bétonner le centre ville et construire davantage de logements sociaux pour accueillir encore plus de misère et d'électeurs reconnais-

sants. Mais réjouissez-vous puisque nous aurons un rond-point devant la gare, un téléphérique sur le plateau et toujours des ascenseurs à la passerelle qui ne mènent nulle part. Quant à la sécurité et la propreté de la ville vous pouvez toujours espérer. ■

Les élus du groupe «AGIR pour VILLENEUVE».

GROUPE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES SÉCURITÉ SOUTENU PAR LE FN

Madame 5 voix d'avance

Par sa décision du 31 juillet, le Conseil d'Etat a donné partiellement raison à l'action judiciaire que j'avais engagé aux cotés de Philippe Gaudin en considérant qu'il fallait bien retrancher 25 suffrages à la liste conduite par Sylvie Altman lors

des dernières élections municipales. Mme Altman conserve son poste pour 5 voix... Si le système UMPS-PC tout entier à peur de la volonté populaire s'étant exprimée dans notre commune, ce même système ne peut

empêcher l'espoir nouveau ouvert par le peuple villeneuvois. ■

Dominique Joly, Président du groupe Villeneuve-Saint-Georges Sécurité

VILLENEUVE TOUS UNIS C'EST LE MOMENT (DVD)

Métropole du Grand Paris

Le projet actuel de rattachement de notre ville à Créteil est une opportunité, contrairement à la

demande de Mme Altman faite au préfet de la rattacher à Orly. ■

Anastasia MARIE de FICQUELMONT

D.C Créations Bijoutier
Joaillier
Créateur

**D
C**

28, avenue Carnot - 94190 Villeneuve-St-Georges
Tél. : 01 43 82 67 63

DÉPANNAGE - ENTRETIEN - INSTALLATION

CHAUFFAGE CENTRAL • CHAUFFE-EAU
CHAUDIÈRES GAZ • CLIMATISATION
CHAUFFE EAU SOLAIRE

HIRSCH & FACY sarl

23, rue du Chemin de Fer
94190 VILLENEUVE-ST-GEORGES

Tél. : 01 43 89 09 64
Fax : 01 43 86 99 88
hirsch.facy@wanadoo.fr

5^{TE} TECHNIQUE DÉPANNAGE J.G.

55, RUE DE PARIS - 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
TÉL. 01 43 89 00 90 - FAX 01 43 89 44 57
Site Web : www.technique-depannage.fr

Tous travaux de

- > PLOMBERIE
- > COUVERTURE
- > CHAUFFAGE

DEPANNAGE ENTRETIEN INSTALLATION

Votre **publicité** dans

VILLENEUVE
- et vous -

www.villeneuve-saint-georges.fr

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels, distribué dans toutes les boîtes aux lettres

01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr

SATELEC
FAYAT GROUP

Agence **VIRY-CHATILLON**
24, avenue du Général de Gaulle
91170 Viry-Chatillon
Tel. 01 69 56 56 56

Agence **ANTONY**
3, rue Henri Poincaré
92160 Antony
Tel. 01 46 11 44 10

Agence **BAGNOLET**
73/77, rue des Rigondes
93170 Bagnolet
Tel. 01 48 40 92 75

Agence **BONNEUIL-SUR-MARNE**
ZAC des petits Carreaux
4, avenue des Marronniers
94380 Bonneuil-sur-Marne
Tel. 01 41 94 84 00

Agence **NANTERRE**
83, rue des Hautes Pâtures
CS 10063 - 92237 Nanterre Cedex
Tel. 01 41 19 27 80

Agence **VERT SAINT-DENIS**
255, avenue de l'Europe
77241 Vert Saint-Denis
Tel. 01 64 64 33 70

Installations électriques et supervision dans les activités suivantes :
- Infrastructures et Réseaux
- Bâtiments tertiaires
- Industrie et Environnement en travaux neufs, rénovation et entretien

Pharmacies de garde

Dimanche 20 septembre 2015

PPHARMACIE RAVANEL
2 rue Saint Martin
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 48 53

Dimanche 27 septembre 2015

PHARMACIE VIMEUX
224 avenue du Général Leclerc
94460 VALENTON
Tél : 01 43 89 11 80

Dimanche 4 octobre 2015

PHARMACIE TAPIN
47 avenue de la République
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 42 83

Dimanche 11 octobre 2015

PHARMACIE ROLAND GARROS
Centre Commercial des Graviers
Rue Roland Garros
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 82 30 25

Dimanche 18 octobre 2015

PHARMACIE DU PLATEAU
85 avenue du Président J.F Kennedy
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 82 25 73

Dimanche 25 octobre 2015

PHARMACIE CARNOT
11 avenue Carnot
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 89 00 44

Dimanche 1er novembre 2015

PHARMACIE AHMAD
Centre Commercial Intermarché
32 avenue Le Foll
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 40 99

Dimanche 8 novembre 2015

PHARMACIE DE LA GARE
12 rue Hippolyte Caillat
94290 VILLENEUVE-LE-ROI
Tél : 01 45 97 41 83

Mercredi 11 novembre 2015

PHARMACIE CAILLAULT
20 place Pierre Sépard
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 89 01 67

Dimanche 15 novembre 2015

PHARMACIE ESPACE CONSEIL
3 rue Courteline
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Tél : 01 43 89 02 50

Numéros d'urgence

SAPEURS-POMPIERS

Appelez le 18
Centre de secours
97 avenue Anatole France

URGENCES MEDICALES

Appelez le 15 qui vous orientera
soit vers un médecin de garde
soit vers le SAMU

POLICE NATIONALE

Appelez le 17
Commissariat de Police
162 rue de Paris

HOPITAL

(CHI Villeneuve-Saint-Georges)
40 allée de la Source
Urgences :
01 43 86 22 01 ou 02
Urgences pédiatriques
01 43 86 21 93
Urgences maternité
01 43 86 21 53

MEDECIN DE GARDE

01 48 89 15 15 ou 0825 001 525
(0,15€/min)

SOS MEDECIN

01 43 37 77 77 ou 01 47 07 77 77

CENTRE ANTI-POISON

01 40 05 48 48

URGENCES BUCCO-DENTAIRES

(dimanches et jours fériés)
01 48 52 31 17
En semaine à partir de 18h :
contacter SOS DENTAIRE
au 01 43 37 51 00 ou le service
stomatologie de la Pitié-Salpêtrière
au 01 42 17 71 91.

URGENCE ENFANT DISPARU

116 000

SOS VETERINAIRES

(le soir à partir de 19h et les
dimanches et jours fériés)
08 92 68 99 33 (0,34€/min)

GENDARMERIE NATIONALE

16 à 22 avenue du chemin de Mesly
94000 CRETEIL
01 49 80 27 00

POLICE MUNICIPALE

13 rue de la Marné
01 45 10 11 15

ERDF Dépannage Sécurité

09 726 750 94
(prix d'une communication
normale)

Etat-civil

BIENVENUE AUX BÉBÉS

Heidi DACOURY-TABLEY, Salem TIRERA,
Damien BOTAS, Célestina MATUTA
MBEYA LOMAMI LIPOMBE, Thélya POLY-
NICE, Meera MURA LEETHARAN, Younes
GUETARI, Yanni SENOUCI, Axel DUVER-
NAY, Ahcène BOUDA, Krysten JOSEPH,
Rihanna MITEA, Léana GOUTTE, Moha-
med DOUCOURÉ, Flora CAMARA, Eluan
APAK, Ibrahim DIAKITÉ, Selin DUMRUL,
Youssef SEBBAR, Rayan MOUDACHÉ,
Abdelmalik MOUSSA SALEY, Shyina ADI-
GUN, Daymond NZAMEGNIYOUTCHUI,
Rojmed SERÇEK, Harone FREKHENE,
Sandro MORGADO CAÇADOR, Eléanore
ZHANG, Muzaffer DOGAN, Rayhanne
CHERIF, Sohayb MEGHACHI, Léna
LACOUQUÉ, Dany THALAMY PADILA,
Mia palarić CODEFY, Hawwa NIAKATÉ,
Nathan HARVEL, Rauyen MARUSALEEN,
Nolan GOMES MARQUES Lé, Mohamed-
Younes GHOMMIDH, Lucas COSTA CAR-
DOSO, Timmy BARON, Djibril GANGA
MBALA, Idriss ZANG NDONGO, Jordy
MAHOUS, Milena DUPRAZ, Amine LEK-
BIR, Maram JABNOUN, Yves TAI, Janelle,
NZUKO, Léane DANTAN BARRÉ, Liana
COUVREUR, Armand KAYA, Sajan SIVA-
NANTHAMOORTHY, Mehmet ZORKUN,
Miapsa BERKANE, Mélissa PAJARES VEN,
Hilda YOLCU, Samy FELLAH, Selma
ABED AZZI, Jihane ABDALLAH, Jayden
FEUKOVO KAMDEM, Lyam TEZKRATT,
Zohra BOUDADA, Aissata DIALLO, Roy
RASIAH, Djwayn COCO, Fatima-Zahra
BARRY, Chadha TOUMI, Thashzveen
PARAMSOTHY, Louna PINTO, Léa HUZUI,
Alexane FONTELUUS, Lourvin KAMLAN

ILS SE SONT DITS OUI

Inès AMARA et Lyes LOUAFI, Fahamoe
SAID OMAR et Ahamada MGOMRI,
Evelyne MENOT et Lionel SECRETAIN,
Claudia PEREIRA DA SILVA et Jean-Paul
DE CARVALHO, Anne YANDZI et Pablo
MOUSSANGO, Imane SOUHADI et Rafik
KAOUACHE, Eddine LEGER et Fauscaille
FRANCOIS, Snc BOIPIA MBOKOLC et
Azeyi MANZAMBI, El-Mousterchidath
DAMALA et Mohamed FATOUMBI,
Fatima ARKAM et Said HASSANI, Hinda
SOLIMAN et Maghawry ABOUHAMED,
Carrene KINGUE MASSOT et Alain
NDOUMBE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Maria TROVERO veuve BARBERO,
Jeanne SALIOU veuve VALLET, Renée
HAYS épouse ANGIOLETTI, Jean
Michel LEKOBIA, Clémentine NKODIA,
André GAULTIER, Paule BLAISE épouse
NEMOZ GAILLARD, Yvonne FLORES-
TANT veuve MILUS, Liqid SACI, Francis
PESCAY, Zozo SUKAMI, Anaïs KAPRTA
MULAMBA, Jacqueline GARNIER, Joël
AHAMADA BACARI, Hubert BERTIN
épouse DUMAS, Colette LHERMITE
veuve DE PRAET, Antonio MISAKA,
Liliane DUSUEL veuve FRANQUIN,
Jean JOLIBOIS, Jean Marie BENVEN-
NUTTI, Christelle DUHAILLIER, Jean
Louis HUARD, Marie Louise COURNIL
veuve BILLOT, Solange LAJOIE, Ali SID
ALI, Sabine BEAUFILS, Josiane DAIRE
épouse RIVOLLIER, Maria FERNANDES
PEDRO veuve MONTEIRO MARTIN,
Giséle BARONNET, Réjane NIZET
veuve MORIS, Antoine LE épouse
VONGNALATH, Jean Claude GUIRRIC

GRDF Dépannage Sécurité

0 800 47 33 33 (N° vert, gratuit
depuis un poste fixe)

ECLAIRAGE PUBLIC

SATELEC : 01 69 12 70 07

LYONNAISE DES EAUX

URGENCES 24H/24H
0810 883 883

SyAGE (anciennement SIARV)

01 69 83 72 00 ou 01 69 83 72 72
(astreinte)

VIGILANCE METEO

32 50 (1,35€, par appel puis 0,34€/min)
www.meteofrance.com

TAXIS GARE DE VILLENEUVE 7j/7

01 43 89 00 36
JUGAL Philippe : 06 07 66 77 66
DE ANGELI Bortolo : 06 73 39 63 49
SALEMI Mohammad 07 61 46 90 34
NADOT Thierry 06 85 92 60 65
MICHAUD Franck 06 78 40 07 72
HASNAOUI Khalid 06 61 27 09 59
VELJKOVIC Vukasin 06 07 75 80 73
DURGUN Serkan 06 09 66 56 24
BLAIZOT Serge 06 74 53 13 27
BENAÏDA Nasseridine 06 60 67 44 44
SOLEIMANI CHETABI Iradj
06 63 98 01 53
VINATIER Laurent 06 62 04 19 77
VINATIER Laurent 06 62 04 19 77

POUR JOINDRE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE : 01 43 86 38 00

Directrice de la publication : Sylvie Altman • Rédactrice en chef : Brigitte Donizeau • Rédaction : Noémie Rubat et Brigitte Donizeau (sauf pages 12, 19 à 21, et 31)
• Photographes : Joël Fibert • Services municipaux • Direction artistique et réalisation : Pellicam productions • Impression : Imprimerie Grenier • Publicité :
HSP EDISAG.

Ce Journal est certifié PEFC 70 %, prouvant que le papier utilisé est issu de forêts gérées durablement.

Notre imprimeur est engagé à nos côtés dans une démarche environnementale. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001, FSC, PEFC, Imprim'vert et Print Environnement.

Si vous recevez le magazine municipal «Villeneuve et vous» de façon irrégulière ou si vous ne le recevez pas du tout, merci d'en informer le Service communication de la mairie en appelant au 01 43 86 38 23.

Le nécessaire sera fait pour que votre boîte aux lettres ne soit plus oubliée.





L'agenda de Madame le Maire en quelques dates

Samedi 19 septembre

- Célébration de Noces d'Or
- Ouverture de la saison culturelle au Théâtre municipal

Lundi 21 septembre

- Bureau municipal

Mercredi 23 septembre

- Rencontre à la synagogue pour la fête de Yom Kippour

Jeudi 24 septembre

- Séance au Conseil régional

Samedi 26 septembre

- Intervention d'OSE : nettoyage des berges
- Ordival : distribution d'ordinateurs aux élèves de 6^e

Dimanche 27 septembre

- 40 ans de l'association ASSAV

Lundi 28 septembre

- Conseil citoyen dans le quartier des HBM/Tours

Mardi 29 septembre

- Remise des diplômes au Théâtre (BEP, CAP, Baccalauréat et BTS)

Mercredi 30 septembre

- Réunion interne projet de Triage
- Conseil municipal

Lundi 5 octobre

- Permanence de Madame le Maire à Triage

Mercredi 7 octobre

- Conseil citoyen pour le quartier du Centre Ville

Mardi 13 octobre

- Réunion avec le Commissaire de Police

Jeudi 15 octobre

- Conseil de surveillance de l'hôpital

Lundi 9 novembre

- Permanence de Madame le Maire au Quartier nord



Vos élus vous reçoivent

Sylvie Altman

Maire, Conseillère régionale d'Ile-de-France

Présidente du CCAS et du Conseil de surveillance du CHIV.

Sur rendez-vous (Tél : 01 43 86 38 02)

Permanence sans rendez-vous, à partir de 17h, lundi 5 octobre à Triage et lundi 9 novembre à l'Espace Senghor

Daniel HENRY Premier adjoint à M^{me} le Maire chargé des travaux, des finances et des affaires générales.

Laurent DUTHEIL Adjoint à M^{me} le Maire chargé de l'environnement.

Elsa BARDEAUX Adjointe à M^{me} le Maire chargée de la jeunesse et de la vie des quartiers.

Sylvie RICHETON Adjointe à M^{me} le Maire chargée de l'éducation, de la famille et de la petite enfance.

Charles KNOPFER Adjoint à M^{me} le Maire chargé de l'urbanisme et de l'aménagement.

Yannick PILATTE Adjoint à M^{me} le Maire chargé des relations publiques, de la vie associative et des anciens combattants.

Guillaume POIRET Adjoint à M^{me} le Maire chargé de la culture et de la lutte contre les discriminations.

Nathalie DINNER Adjointe à M^{me} le Maire chargée de l'habitat et du cadre de vie. Vice-Présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Christian JONCRET Adjoint à M^{me} le Maire chargé du personnel et de la participation des citoyens.

Bénédicte BOUSSON-JANEAU Adjointe à M^{me} le Maire chargée de l'action sociale.

Marema GAYE Adjointe à M^{me} le Maire chargée du troisième âge.

Maurice BELVA Conseiller municipal délégué aux sports et à l'événementiel.

Kalaiyarasi RAVIENDRANATHAN Conseillère municipale déléguée à la santé et au handicap.

Jean-Pierre DAVIDÉ Conseiller municipal délégué au commerce.

Mubbashar KHOKHAR Conseiller municipal délégué à la politique de la ville.

Mariam DOUMBIA Conseillère municipale missionnée aux droits des femmes.

Stéphanie ALEXANDRE Conseillère municipale missionnée à la petite enfance.

Soazic DEBBACHE Conseillère municipale missionnée au périscolaire.

Nadia BEN MOUSSA Conseillère municipale missionnée aux liens avec les établissements scolaires (collèges, lycée) et à la lutte contre le décrochage scolaire.

Sabah CABELLO-SANCHEZ Conseillère municipale missionnée au développement du sport pour tous.

Marc THIBERVILLE Conseiller municipal missionné sur les transports.

José GRACIA Conseiller municipal missionné à la commission d'appel d'offres.

Julia MORO Conseillère municipale missionnée au patrimoine et aux archives.

Mohamed BEN YAKHLEF Conseiller municipal missionné au devoir de mémoire et aux anciens combattants.

Alexandre BOYER Conseiller municipal missionné au développement économique.

Omar CHÉRIGUENE Conseiller municipal missionné à l'insertion.

Imen GUEDDA Conseillère municipale missionnée au service public de proximité au sein des maisons de quartier.

Birol BIYIK Conseiller municipal missionné à la ville numérique.

Insaf CHEBAANE Conseillère municipale missionnée aux affaires générales et à la population.

Pour prendre rendez-vous appelez le 01 43 86 38 00

Le saviez-vous ?

SOLIDARITE

Forum départemental des aidants



Mardi 6 octobre prochain, le Centre communal d'Action sociale (CCAS) de Villeneuve-Saint-Georges participera au Forum départemental des aidants à Créteil. Ouvert à tous, ce forum sera l'occasion de découvrir les différentes aides proposées pour soulager, relayer et soutenir les aidants. Que vous aidiez ou souteniez une personne âgée ou handicapée ou que vous soyez un professionnel ou un proche de cette personne, des solutions concrètes vous seront présentées. Transport, téléassistance, solution d'accueil temporaire, formations, groupes de parole, financements divers... cette journée vous permettra de rencontrer des professionnels à votre écoute.

Mardi 6 octobre 2015 de 9h à 18h à l'Hôtel du Département à Créteil – 121 avenue du Général-de-Gaulle (métro Créteil-Préfecture).

Renseignements sur :

www.autonomie.valdemarne.fr ou 01 43 99 75 75.

Inscriptions souhaitables sur www.autonomie.valdemarne.fr/aidants.

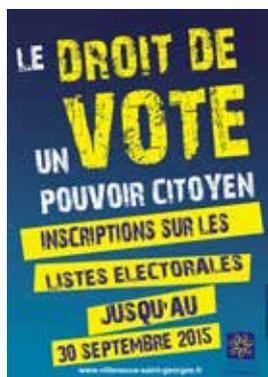
ELECTIONS

Voter est un droit, inscrivez-vous !

Pour pouvoir voter aux élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre 2015, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 30 septembre prochain. Sont concernés par cette inscription : les personnes venant d'emménager à Villeneuve-Saint-Georges et celles ayant déménagé au sein de la commune. A noter que les personnes recensées dans le cadre de la journée de défense et de citoyenneté (JDC) sont automatiquement inscrites.

Où vous inscrire ? : L'inscription se fait directement en mairie (place Pierre Sénard).

Pièces à fournir : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Enquêtes INSEE



L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise régulièrement des enquêtes statistiques auprès des ménages sur différents thèmes (recensement, emploi, cadre de vie et sécurité, patrimoine, etc.). A ce titre, il se peut que votre logement soit tiré au sort pour participer à une ou plusieurs enquêtes.

Questionnaire papier, formulaire électronique, entretiens téléphonique ou en face à face... celles-ci peuvent revêtir différentes formes et seront menées par des enquêteurs habilités, recrutés et encadrés par l'INSEE. Chaque enquêteur possède une carte tricolore avec sa photo dont vous êtes en droit d'exiger la présentation lors du passage à votre domicile.



PERMANENCES

Création ou reprise d'entreprise

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ? L'association « Espace Pour Entreprendre » et la Ville proposent aux habitants de Villeneuve-Saint-Georges de venir s'informer sur le sujet. Des permanences seront assurées par un conseiller les jeudis 15 octobre, 19 novembre et 10 décembre de 14h30 à 17h30 à l'Espace Léopold-Sédar-Senghor (rue Léon Blum). Entrée libre et gratuite. Informations et inscription auprès de l'association « Espace Pour Entreprendre » (01 48 90 81 18) ou du service Développement Economique de la Ville (01 43 86 38 51).

En bref...

Vaccinations gratuites



La Plateforme de coordination vaccination 94 et le Centre municipal de santé Henri-Dret vous propose des séances de vaccinations* gratuites les :

- **Mercredi 7 octobre**
- **Mercredi 21 octobre**
- **Jeudi 5 novembre**
- **Mercredi 25 novembre**

Elles sont accessibles dès l'âge de 6 ans, sans rendez-vous à partir de 14h au 10 rue des Vignes (tél : 01 43 89 00 77). N'oubliez pas de vous munir de votre carnet de santé.

*Liste des vaccins :

DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite) – DTCP (Diphtérie Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite) – dTCP (avec dosage moindre en diphtérie) – ROR (Rougeole Oreillons Rubéole) – Hépatite A – Typhoïde-Hépatite B – Méningite de souche C – Test tuberculique.

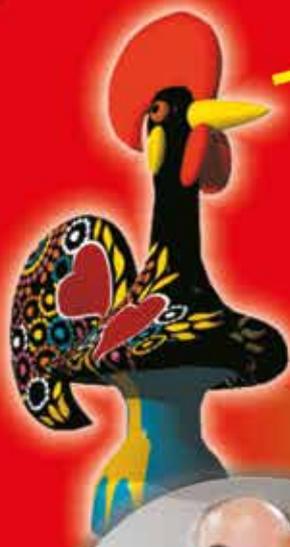
Brocantes



Ami(e)s vendeur(se)s et chineur(se)s, les prochaines brocantes organisées sur la commune sont les suivantes :

- **Samedi 3 octobre** au Bois Matar
- **Dimanche 8 novembre** au centre-ville

Contact : Brocantes d'Île-de-France- 06 11 94 04 51



Les Halles du Portugal

Produits Portugais • Traiteur Churrasqueira

32 ans d'expérience au service de la communauté portugaise en Ile-de-France

Grande gamme des meilleurs VINS DU PORTUGAL
GRAND CHOIX DE PRODUITS PORTUGAIS



Leitão a Bairrada • Plusieurs plats de morue • Grande variété de grillades
Frango de churrasco • Importante gamme de surgelés • Plusieurs plats au feu de bois
Toutes salades composées • Plateaux de charcuterie • Plateaux de fromages
Corbeilles de fruits • Pièces montées • Grande variété de pâtisserie



Les Halles Du Portugal tem uma boutique com bastante escolha
Recordações para casamentos, baptizados, festas, e.t.c... • Roupas para baptizados
Grande variedade de roupa • Louça de Barcelos • Produtos Artesanais

Les Halles du Portugal - 38, Avenue de Lugo, 94600 Choisy-le-Roi

Horaires d'ouvertures: Ouvert 7/7 jours

Du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h30 • Samedi de 09h00 à 19h30 • Dimanche de 09h00 à 13h00

Pour tout renseignement et commande: 01 58 42 01 99
Fax: 01 48 84 12 66 • Email: leshallesduportugal@orange.fr

